

TARNOS

magazine

2016
Octobre

Bulletin municipal d'informations



Dossier

NUMÉRIQUE, PLAN VÉLO, SKATEPARK
DES PROGRÈS NETS

Actualités

INTERCOMMUNALITÉ
L'ACBA DIT OUI À TARNOS

Au cœur de la ville

TRAVAUX
LA PLAINE ET SAINT-NICOLAS

SOMMAIRE

Interview du Maire p.3

Dossier p.6

*De nouveaux sites pour la Ville
Le skatepark participatif
Le plan vélo
Les rendez-vous de la jeunesse*

Facebook :
Photos des tarnosiens p.16

Actualités p.18

*Compte-rendu des conseils
municipaux du 22 et 30 juin
L'ACBA donne une suite favorable à
la demande d'adhésion de Tarnos
Protéger la desserte en bus de
Tarnos : le combat continue
Brèves*

Au cœur de la ville p.26

*En images
Bienvenues
Les travaux
Les tarnosien-ne-s s'emparent
de la Ville
Rentrée scolaire 2016-2017
Hommages*

Culture p.36

*À la Médiathèque
Echo des archives*

Rendez-vous p.40

*Agenda à venir
Guerre d'Espagne
Zoom : Fête du Parc de Castillon,
Rock'N'Skate et Les Asso'Solidaires*

Les associations p.44

Expression des élus p.58

Tarnos Magazine Octobre 2016

Directeur de publication :
Jean-Marc LESPASSE

Rédaction et maquette :
Service Communication

Photographies :
Service Communication
Sauf mentions et rubrique
« association »

Impression : Imprimerie Boucau-Tarnos

Tirage :
5 700 exemplaires

Cette publication est imprimée sur
du papier label PEFC, fabriqué dans
le respect de l'environnement ISO
14001, avec des encres à base d'huile
végétale, par une imprimerie certifiée
« Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez
pas conserver ce document, merci de
le déposer dans le conteneur à papier
d'un point tri ou d'une déchetterie.



Interview



Jean-Marc Lespade,
Maire et Conseiller Départemental des Landes

Tarnos Magazine : Nice, Saint-Etienne-du-Rouvray, l'horreur a de nouveau frappé notre pays cet été. Comment réagissez-vous à la situation actuelle ?

Jean-Marc Lespade : La répétition macabre de l'ignominie sanguinaire qui aura rythmé notre été en France et à l'étranger soulève le cœur. La France est visée pour ce qu'elle est : une Nation fondée sur l'idée républicaine et le principe de laïcité où se côtoient origines variées, athées, libres penseurs et croyants de religions diverses.

“Seuls des paroles et des actes de paix au quotidien garantiront notre cohésion.”

Le meilleur hommage que chacun d'entre nous peut rendre aux victimes du fanatisme assassin est l'impérieuse nécessité de dire et de faire ce qui est bon et bienveillant pour l'autre, en toute fraternité. Seuls des paroles et des actes de paix au quotidien garantiront notre cohésion. Ne nous y trompons pas, la secte Daech, par ses tueries, ne vise qu'à trouver un écho vengeur qui aboutirait à l'implosion de notre société, déjà bien abîmée.

TM : La multiplication des mesures sécuritaires est-elle la bonne réponse pour gagner le combat contre le terrorisme ?

JML : La surenchère sécuritaire, autoritaire et

politicienne ne fait que conforter les assassins. Avec la légalité, on peut très vite s'éloigner de l'État de droit. Alors, il faut faire attention, garder l'histoire en tête et ne jamais laisser l'émotion et la passion l'emporter. Dans le cas contraire, Daesch aura alors gagné. Le terrorisme fondamentaliste est un problème majeur dont les solutions sont tout autant géopolitiques, de sécurité intérieure, que sociales et politiques. L'Occident n'a pas fini de payer les conséquences de l'intervention américaine en Irak et celle de la France en Libye, qui ont complètement déstabilisé la région. Le courage et la responsabilité commandent les responsables politiques à assumer cette complexité et non à flirter avec la démagogie de ceux qui attisent les divisions, les affrontements et les stigmatisations, au détriment de tous et au bénéfice du pire.

TM : Justement, en écoutant les grands médias télévisuels, on a le sentiment que le « vivre ensemble » est en péril. Ressentez-vous cela à Tarnos ?

JML : Avec l'affaire du Burkini, la Droite et le Premier ministre, dans une course politicienne après l'extrême droite, donnent l'image consternante d'une France qui serait devenue hystérique et dans laquelle le « vivre en commun » n'aurait plus droit de citer. La réalité est fort heureusement bien différente ! Les Tarnosiens peuvent le constater quotidiennement : ici, le « vivre ensemble » est toujours aussi fort, comme en témoignent les nombreuses initiatives et festivités qui, cet été, ont rassemblé dans notre ville des milliers d'habitants dans une toujours aussi grande chaleur

humaine, à l'image, notamment, des spectacles culturels aux Forges, aux soirées des années 80, du cochon de lait du BTS et de la Feria des Old Black's au Parc de la Nature, à la Summer Sound Party à la Digue, au match de football Bordeaux/Bilbao, qui ont rassemblé des milliers de participants.

TM : L'emploi est au cœur des préoccupations des Tarnosiens. Quelles nouvelles encourageantes pouvez-vous nous communiquer ?

JML : Le développement économique - et donc du nombre d'emplois - est notre priorité. Cela nécessite de notre part un engagement sans relâche pour convaincre les entrepreneurs de s'installer ou de rester sur notre territoire. Malgré le contexte de crise économique que nous connaissons, nos efforts continuent de porter leurs fruits. Dans ce type de négociations, la discrétion étant toujours de mise, vous comprendrez que je n'évoquerai que les projets qu'on peut considérer comme actés. Avant l'été, nous avons signé le permis de construire des deux laminoirs du groupe Celsa. Une fois le financement du projet totalement bouclé, le groupe annonce que 200 emplois devraient être créés. Fin août, nous avons signé le permis de construire pour la modernisation du site de Safran Helicopter Engines, qui devrait garantir la pérennisation de l'usine et de ses 1 550 emplois directs et 450 indirects. Par ailleurs, la réalisation sur 2650 m² d'un Pôle de formation des industries technologiques et d'une École internationale du support dans les métiers de la maintenance des moteurs aéronautiques est en très bonne voie. Enfin, toujours sur l'espace Bertin, la construction du nouveau foyer logement des jeunes travailleurs a débuté.

TM : Et le projet communautaire « Les Allées Shopping » où en est-il ?

JML : Je n'ai aucun élément nouveau sur ce projet. Comme tout le monde, j'ai appris par la presse qu'Auchan, la locomotive de ce centre commercial, qui aurait du ouvrir, je le rappelle, en 2014, et qui apparaît désormais surdimensionné au regard de l'offre commerciale sur l'agglomération bayonnaise et le Sud des Landes, se serait retiré. Ni Auchan, ni le promoteur, ni le Président de la Communauté de communes n'ont démenti cette information... Une chose est néanmoins certaine, le chantier n'a toujours pas démarré et les routes construites aux frais des contribuables du Seignanx ne mènent nulle part.

TM : L'Agglomération Côte Basque-Adour a répondu

favorablement à la demande d'adhésion de Tarnos.

Un nouvel horizon s'ouvre-t-il donc pour Tarnos ?

JML : Permettez-moi de rappeler brièvement les raisons essentielles qui motivent notre demande d'adhésion à l'ACBA. Tous les Tarnosiens nous le disent : dans leur vie quotidienne, ils accèdent à des équipements et des services, publics et marchands qui se situent à Bayonne et non à Saint-Martin-de-Seignanx ou Ondres. Notre bassin de vie et d'emploi est donc

“S’unir avec d’autres est indispensable. En intégrant une agglomération forte, les Tarnosiens pourront bénéficier d’un projet de territoire cohérent”

bien celui de l'ACBA. Affirmer le contraire, comme le fait le Président de la Communauté de communes du Seignanx ou certains élus de l'opposition municipale, frise le ridicule. Dans le contexte d'austérité que nous connaissons, s'unir avec d'autres est indispensable. En intégrant une agglomération forte, les Tarnosiens pourront bénéficier d'un projet de territoire cohérent et de la mise en œuvre, à une échelle plus pertinente, de politiques publiques communautaires. Prenons trois exemples : si nous voulons maintenir notre réseau de bus, bénéficier d'une ligne de Tram'bus, construire une piscine, fort coûteuse elle aussi, il nous faut nous unir à des partenaires financièrement solides. Or, la Communauté de communes du Seignanx, bien trop petite, est dans la totale incapacité de répondre aux enjeux de développement de notre territoire. Nous le constatons tous, et les experts aussi - telle, par exemple, la Chambre régionale des comptes - sont unanimes : l'avenir de Tarnos se joue au sud.

TM : À vous entendre, l'intégration de Tarnos à l'ACBA est en très bonne voie... Est-ce vraiment le cas ?

JML : Le vote des élus tarnosiens a été massif pour demander à l'ACBA l'adhésion de notre ville. À une écrasante majorité, les élus de l'ACBA ont jugé cette demande des plus pertinentes. Les 5 communes composant actuellement l'ACBA sont à l'heure actuelle en train de confirmer ce choix. Il ne restera plus qu'aux Préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

Signature du permis de construire de Safran Helicopter Engines (Turbomeca)



de l'entériner. Nous ne pouvons imaginer que les représentants de l'État ne tiennent pas compte de la volonté majoritaire des représentants de près de 150 000 habitants.

TM : Et si finalement, l'État s'opposait à ce mariage de raison, la desserte de Tarnos par Chronoplus serait-elle remise en cause ?

JML : Si Tarnos ne devient pas membre de l'agglomération qui aura la compétence du réseau de transport urbain, la desserte de notre commune, qui, je vous le rappelle, comporte actuellement 5 lignes et pour laquelle il est prévu la réalisation d'une ligne en

“Si Tarnos ne devient pas membre de l'agglomération (...), ce serait faire preuve d'une grande naïveté de croire que la qualité du service dont nous bénéficions actuellement pourrait être encore envisagée demain !”

site propre, dépendra demain du bon vouloir des seules communes membres de la dite agglomération. Tarnos n'aura donc plus son mot à dire. Dans ces conditions, ce serait faire preuve d'une grande naïveté de croire que la qualité du service dont nous bénéficions actuellement pourrait être encore envisagée demain !

TM : Tarnos a exprimé de fortes réserves sur le Plan local d'urbanisme intercommunal. N'y-a-t-il un risque de blocage de tout projet ?

JML : Non, absolument pas, bien au contraire. Le Plan local d'urbanisme de Tarnos continue de s'appliquer. Les orientations du PLUI (qui se substituerait à notre PLU) telles qu'envisagées par la Communauté de communes porteraient grandement atteinte aux intérêts de notre commune et compromettraient son développement. Nous sommes très nombreux à exprimer un avis très réservé voir négatif, à l'image du Syndicat Mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) des 48 communes de l'agglomération de Bayonne et du Sud des Landes et de la commission

départementale de la prévention des espaces naturels agricoles et forestiers, qui, comme nous, demande une réécriture du document. Dans ces conditions, la Communauté de communes et son Président Éric Guilloteau risquent un nouveau camouflet...

TM : Ce dernier trimestre sera marqué par les « Rendez-vous de la Jeunesse ». En quoi, cela consiste-t-il ?

JML : Recueillir la parole des jeunes pour mieux connaître leurs besoins, les associer aux décisions qui les concernent pour aboutir, en concertation, à des orientations communes et promouvoir des valeurs, tel est l'objectif des « Rendez-vous de la Jeunesse ». C'est l'occasion pour les élus de dialoguer de façon constructive autour des aspirations des jeunes tarnosiens et d'écouter les besoins exprimés par chacun. Depuis janvier, plus de 400 jeunes ont répondu à un questionnaire sur l'emploi, la santé, le logement, la culture, le sport, l'insertion, l'environnement, les transports, l'engagement et la citoyenneté... des

“Dialoguer de façon constructive autour des aspirations des jeunes tarnosiens”

chantiers thématiques se sont déroulés entre jeunes et professionnels, des échanges formels ont aussi lieu au cours de diverses manifestations en ville, comme lors du prochain Rock'N'Skate, le 8 octobre, qui sera aussi l'occasion d'inaugurer le skatepark rénové. À l'issue de cette démarche, seront précisés les contours d'une nouvelle politique municipale en direction de la jeunesse tarnosienne. Cet événement se déroulera le 18 octobre, au cours d'un grand événement co-construit avec les jeunes. Nous invitons tous les jeunes et moins jeunes à y participer nombreux.



Lancement des Rendez-vous de la Jeunesse le 26 août dernier

De nouveaux sites pour la ville !

La Ville envahit le net ! Sans remplacer l'indispensable contact direct et l'accueil physique par les élus et les services municipaux, ceux qui ont le « réflexe internet » vont être ravis par le nouveau site... et ses petits frères !

Tarnos, des pixels pleins les yeux !

Les informations et démarches en ligne sont organisées en 4 GROS BLOCS

Un ACCÈS DIRECT à toutes les démarches en ligne



Sport

- Enfants
 - ↳ Ecole municipale des sports - 1ère année
 - ↳ 3ème année
 - ↳ Avenir sports Kids
 - ↳ Sport et TAP
- Jeunes
 - ↳ Avenir sports Jeunes
 - ↳ Jeux d'Aquaine: Juniors
 - ↳ Tennis sportifs
 - ↳ Centre de Perfectionnement Sportif
- Adultes
 - ↳ Section Sports Adultes
 - ↳ Jeux d'Aquaine: Adultes
- Seniors
 - ↳ Jeux d'Aquaine: Seniors
 - ↳ Les Malades "Sports seniors"
- Evénements
 - ↳ Des animations sportives régulières
 - ↳ La Cérémonie des médailles sportifs tarnois
- Infrastructures municipales
 - ↳ Court de tennis municipal
 - ↳ Infrastructures sportives

accueil • vivre à Tarnos • sport • enfants • école municipale des sports - 1ère année

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS - 1ÈRE ANNÉE

- Pour les enfants nés en 2010
- Tous les lundis (hors vacances)
- De 17h15 à 18h15
- A la salle Léo Lagrange et au Parc des Sports Inter communal Jean André MAYE.

• Inscriptions le samedi 11 juin 2016 de 10h à 12h au service vie culturelle et sportive à l'Hôtel de Ville pour l'année scolaire 2016/2017

Depuis l'an 2000, l'école municipale des sports de Tarnos a pour objectif de faire découvrir diverses activités sportives aux jeunes enfants, avant qu'ils intègrent éventuellement les activités sportives associatives.

Qu'est-ce que c'est ?

5 éducateurs sportifs encadrent 40 enfants sur plusieurs cycles d'apprentissages :

- les raquettes
- les jeux d'opposition
- l'athlétisme
- le vélo
- la gymnastique sportive
- le rugby
- le handball



Comment y participer ?

Pour l'année 2016/2017 qui débute le lundi 12 septembre 2016, seuls les enfants nés en 2010 sont concernés par l'activité. Une priorité est donnée aux Tarnois nés.

Modalité d'inscriptions

inscriptions le samedi 11 juin 2016 de 10h à 12h au service vie culturelle et sportive à l'Hôtel de ville.
Seuls les dossiers complets seront retenus.

Pièces nécessaires :

- Fiche d'inscription (pdf) à télécharger ou à retirer en mairie
- Certificat médical
- Cotisation annuelle de 30€

Attention places limitées à 40 enfants !

Boîte à outils

Vie culturelle et sportive
05 53 44 48 22

Fiche d'inscription (pdf) à télécharger
Cartes des équipements sportifs
Voie greenway à Tarnos

Un menu clair pour chaque thème permettant d'arriver rapidement à l'information recherchée

Une boîte à outils vous permet d'accéder directement pour chaque article :

- aux **démarches en ligne** liées à l'article
- aux **documents téléchargeables**
- aux **coordonnées du service** / de vos interlocuteurs
- à des **suggestions de liens**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ne faisant pas parties de la mise en page du site



L'adresse reste la même : www.ville-tarnos.fr

UN PORTAIL, DES SITES

Pensée comme une maison principale qui aurait des dépendances, vous trouverez sur internet, en plus du site principal (le « portail »), un site médiathèque, un autre de l'école municipale de musique et encore un pour les jeunes, sur lequel ils ont en partie la main.

DE NOUVELLES DÉMARCHES EN LIGNE

Vos démarches sont facilitées, de la demande d'acte civil à celle d'autorisation d'occupation de voirie, en passant par le signalement d'un problème de propreté urbaine.

UN SITE POUR LES JEUNES



Depuis un an, de jeunes tarnosien-ne-s travaillent deux heures par semaine avec les services jeunesse et communication pour créer un site qui leur ressemble, parallèlement au site principal.

Surnommés les « city@jeunes », ils vous ont préparé avec humour et malice des petits reportages, des vidéos humoristiques, des micro-trottoirs et plein d'autres surprises.

Ce site servira aussi aux jeunes à trouver toutes les informations qui pourraient les intéresser dans la ville et lors de leur parcours de vie.

UN NOUVEL OUTIL POUR LES ASSOCIATIONS

Pleinement actrice de la vie municipale, **chaque association aura la main** sur la page dans laquelle elle est présentée, mais également sur les événements qu'elle organise dans la partie « agenda ». Ce sont ainsi des informations actualisées directement « à la source » qui seront proposées aux Tarnosien-ne-s, permettant également aux associations d'informer sur leurs jours et horaires d'activités dès qu'elles les connaissent, leurs résultats sportifs, leurs repas, les liens vers leur site etc. Pour les associations ne souhaitant pas se servir de cette possibilité, leurs fiche et événements seront tout de même affichés.

CE SITE, C'EST NOTAMMENT :

- **Plus d'informations**, plus faciles à trouver
- **De nombreuses démarches** en ligne accessibles en quelques clics
- **Un agenda plus dynamique**, avec une carte permettant de localiser tous les événements à venir sportifs, associatifs, culturels etc.
- **Une partie « histoire de la ville »** particulièrement fournie et illustrée
- **Des idées de promenades** proposées par des Tarnosiens marcheurs ou randonneurs (merci à messieurs Pinsolle et Bénese et mesdames Bonnezeze et Bénese).
- **Une carte des quartiers** avec, pour chacun d'entre eux, des informations, anecdotes, histoire, explication de certains noms de rues...

TROIS ENFANTS DANS LE VENT



Mascottes du portail numérique, Zoé, Rémi et Sarah mettront Tarnos en scène en fonction des saisons. Jouer les petits mannequins, au début, c'est bizarre. Mais très vite, ça devient rigolo ! Les photos seront de Pascal Pasquini.

Le Skatepark participatif

Le skatepark rénové !

Attention, ça va mieux glisser au skatepark ! Dans le confort et la convivialité du sous-bois de La Grande Baye, l'enrobé va être transformé en béton lissé et de nouveaux modules installés, selon un plan imaginé par les skaters locaux eux-mêmes.

Florine, David, Anwar et Christian Gonzales nous racontent la belle histoire du skatepark.



David Albert et Florine Zobler de l'association NOSTAR, Christian Gonzales, Adjoint au Maire aux sports et aux loisirs, et Anwar Rejeb, fondateur « historique » du lieu, nous racontent cette rénovation.

D'abord, il y a la passion d'un homme : Anwar Rejeb, et de ses amis skaters de Tarnos.

À l'époque, dans les années 2000, les skateparks se faisaient rares dans la région. Pour exercer leur loisir favori, les jeunes constituent l'association Anticyclone. **Dans le jardin d'un des leurs, à la Plaine, ils construisent une rampe avec les moyens du bord.** Très vite, ils sont trop nombreux à skater : ce n'est plus gérable. Se tournant alors vers la municipalité, ils obtiennent un lieu dédié à leur pratique et l'autorisation de construire des premiers « modules ».

LE 1^{ER} SKATEPARK EN BÉTON DES LANDES ET... LE 1^{ER} SNAKE

Le premier skatepark en béton des Landes naît alors du savoir-faire et du bénévolat des « Anticyclone ». À l'époque, la première rampe est en bois. Anwar conçoit le lieu dès le début comme évolutif, laissant place à de futures ajouts sans avoir à raser ou reconstruire l'existant. **Un snake ! On n'en a jamais vu par ici,** il fait très vite la réputation du skatepark de Tarnos. Imaginé pour que les petits puissent également s'amuser, il plaît aussi aux « grands » qui y retrouvent des sensations de surf.

LES SKATERS TARNOSIENS : RICHESSE D'UN LIEU

Florine montre avec enthousiasme les finitions de ce snake qui a très bien résisté à l'épreuve du temps, des skates, trottinettes et autres chutes et chocs. Sous le regard bienveillant d'Anwar, dont la construction de skateparks est devenue le métier, elle anime une nouvelle association de skate à Tarnos, avec DD et toute la bande. Dignes successeurs d'Anticyclone, ces jeunes partagent la passion, l'envie de travailler, les valeurs et surtout l'enthousiasme de leurs prédécesseurs.

« C'est important qu'il y ait l'asso. C'est ça qui fait vivre le park », explique Anwar. Il faut dire qu'ici, « c'est plus qu'un lieu public. En plus d'être un équipement sportif, c'est un lieu de vie intergénérationnel. On discute de tout, on est attentif les uns aux autres. », complète David. Avec Florine, ils s'enflamment : « Beaucoup de pères s'investissent, le doyen a 45 ans. Des jeunes commencent à bien monter. Ils apprennent autant des plus expérimentés que l'inverse. **On est dans**

l'échange permanent et l'ambiance s'en ressent. Les nouveaux, les skaters de passage, les débutants, **tout le monde est bienvenue !** Les filles aussi. D'ailleurs, plusieurs sportives du roller derby d'Anglet viennent s'entraîner ici. »

LA RÉHABILITATION DU QUARTIER

Mais le temps passant, les envies des skaters, les techniques de construction, le développement d'autres skateparks autour de Tarnos donnent aux utilisateurs du lieu **de nouvelles idées et ambitions** pour le site.

Parallèlement, la Ville de Tarnos s'est justement lancée dans la **réhabilitation de ce secteur du bas-Tarnos** : réfection de la rue Jean Jaurès, construction de la crèche Saint-Exupéry, déménagement du Foyer des Jeunes Travailleurs, réhabilitation des ateliers municipaux... Christian Gonzales, Adjoint aux sports et aux loisirs, explique que la rénovation du skatepark était inscrite au budget 2015. Voyant une association de skaters se créer, choix a été fait de prendre le temps de construire le nouveau projet avec eux.

DES PLANS DESSINÉS PAR LES SKATERS EUX-MÊMES

Un budget de 39 000 € est prévu par la mairie ; « un effort important dans le contexte actuel », souligne Christian Gonzales. Aux utilisateurs d'imaginer le contenu. David s'investit pleinement. Allant frapper aux portes des professionnels et des habitués pour être conseillé, il constate vite, avec Florine et ses copains, à quel point mathématiques et modules sont liés. Il apprend également à se servir de logiciels capables de concevoir des plans. Des plans, il en dessine plusieurs. **D'assemblée générale en réunions improvisées dans le skatepark, il se promène avec son ordinateur** et montre à tous les derniers plans dessinés à partir des propositions des uns et des autres. Les passionnés discutent, amendent, enrichissent, corrigent. Parfois sous la pluie, à l'abri dans les voitures, on observe le skatepark et on continue d'améliorer le projet.

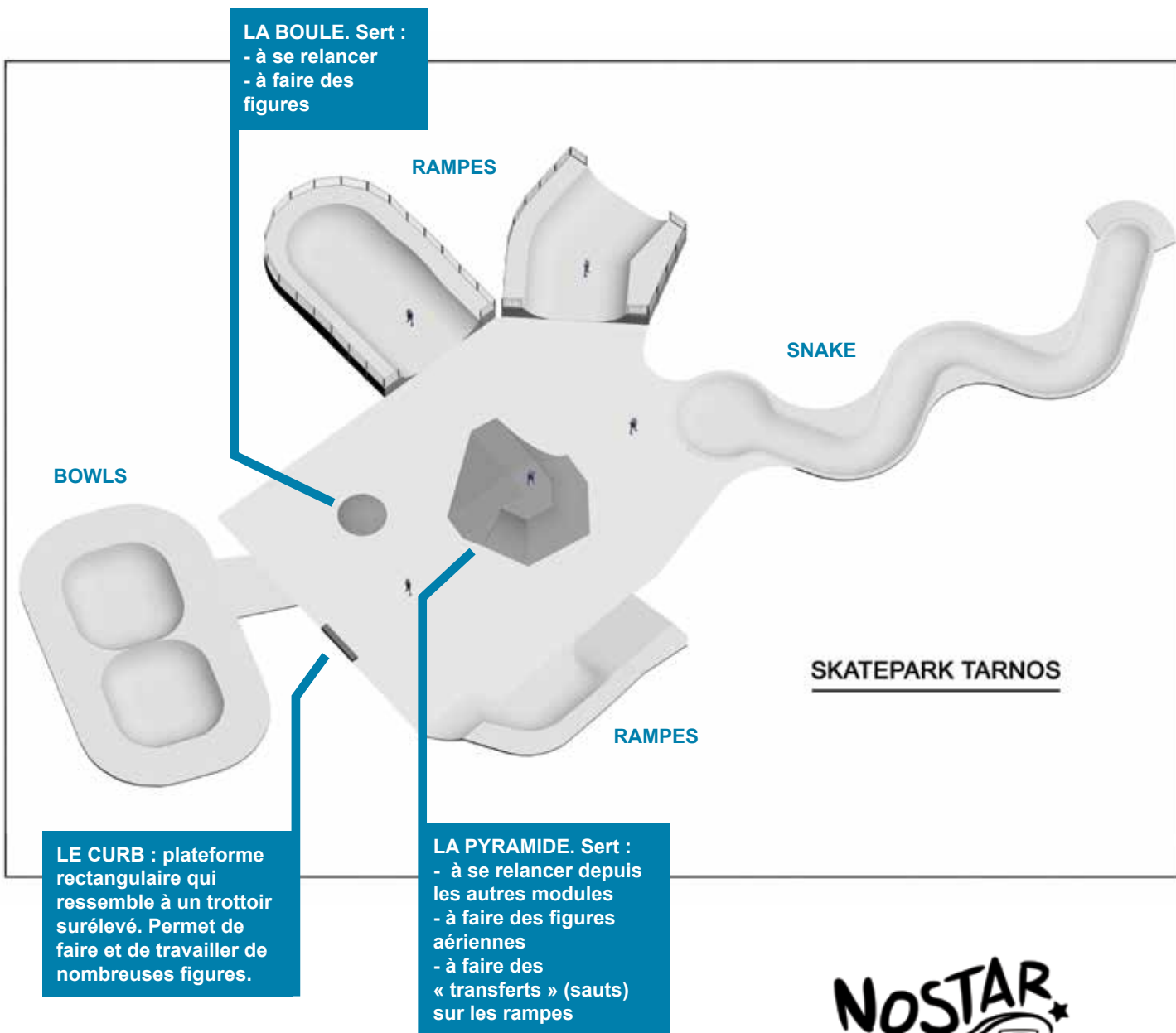
Finalement, comme l'a demandé la ville, trois scénarios sont proposés. L'appel d'offre est lancé et, bonne surprise, le plan préféré des skaters tient dans le budget ! Comme sur des roulettes...

INAUGURATION

prévue à l'occasion de Rock'n'Skate,
le 8 OCTOBRE. Venez nombreux !

Le plan du projet

Au milieu de l'ancien enrobé qui va être remplacé par du béton lisse, la construction de la pyramide sera faite « façon NOSTAR », dessinée pour le skatepark de Tarnos et adaptée à la fois aux pratiques « courbe » et « street » des skateurs.



BUDGET

39 000 €

Depuis 2000, la ville avait déjà investi 151 000 € dans le skatepark



NOSTAR (NEW ORIGINAL SKATEBOARDING
TARNOS ASSOCIATION RASSEMBLEMENT)

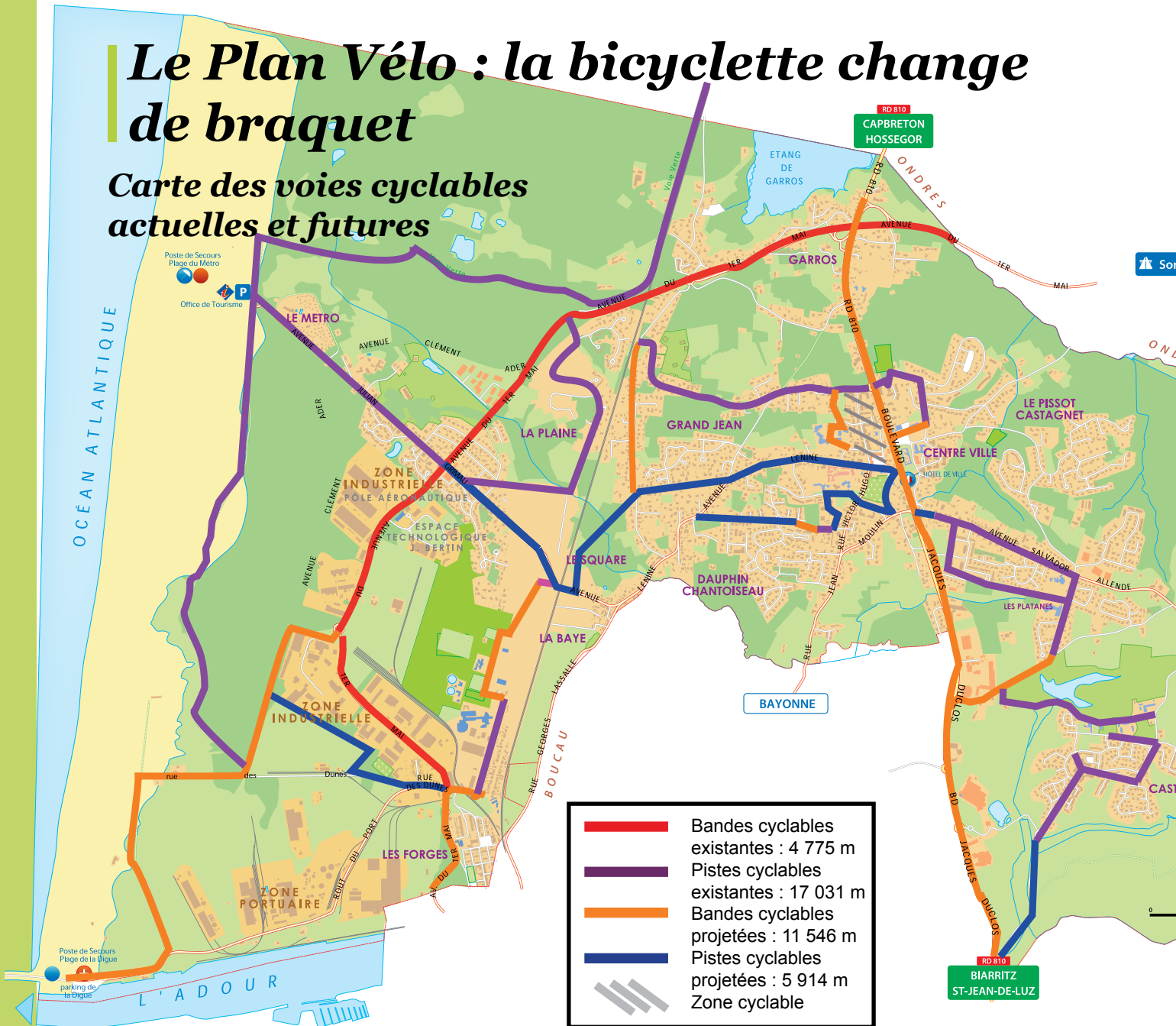
Président :

David ALBERT

Contact Flo' : 06 35 39 38 90

Le Plan Vélo : la bicyclette change de braquet

Carte des voies cyclables actuelles et futures



Glossaire

- **La bande cyclable est une voie exclusivement réservée aux cycles non-motorisés** à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies. Généralement aménagée sur une zone où le trafic est moyen et la vitesse limitée à 50 km/h.

- **La piste cyclable est une voie vélo séparée de la route.** À Tarnos, essentiellement pour des contraintes de largeur de rue, elle est souvent partagée avec les autres modes doux de circulation : piétons, personne à mobilité réduite, poussette etc. Elle peut être bi-directionnelle ou omni-directionnelle. Son utilisation par les cyclistes est facultative.

Dans les deux cas, la circulation des véhicules motorisés, le stationnement et la livraison y sont interdits.



La programmation de réalisation des travaux :

Identification	Linéaire	Bande Cyclable / Piste Cyclable	Coût estimé (€)	Objectif réalisation
Rue Dauphin	560m	PC / BC	89 500	2016 / 2017
Voie contournement Port	3 729m	PC	1 491 600	2018 / 2019
Rue des Dunes	680m	PC	272 000	2018 / 2019
Bd Jacques Duclos	4 370m	BC	87 400	2018 / 2019
Chemin Téoulère	846m	PC	8 000	2018 / 2019
Rue Salvador Allende	63m	PC	25 000	2018 / 2019
Centre Ville / Littoral	3 092m	PC	1 236 800	2019 / 2020
Lacroix / Duclos	798m	PC	319 200	2019 / 2020
Cité des Forges de l'Adour	606m	BC	12 120	2021 / 2026
Rue La Palibe	186m	BC	3 720	2021 / 2026
Square Mora / La Baye	918	BC	18 360	2021 / 2026
Rue Grand Jean	1 030m	BC	20 600	2021 / 2026
Rue de Castillon	582m	BC	11 640	2021 / 2026

partie Tarnos

DRES

ILLON

400 m



21,8 KM

DE PISTES OU BANDES
CYCLABLES AUJOURD'HUI

39,3 KM

AVEC LE PLAN VÉLO
SOIT PRESQUE LE DOUBLE !

Un projet à affiner avec vous

Cette carte est un projet soumis au débat avec les Tarnosiens. Certains Tarnosiens se sont déjà manifestés pour participer à la réflexion globale ! N'hésitez pas à les rejoindre en appelant Didier Lasplacettes au 05 59 64 00 40.

De plus, à chaque fois qu'une nouvelle piste ou bande cyclable sera envisagée dans un quartier, une ou plusieurs réunions publiques réunissant les habitants permettra d'ajuster le plan sur la zone concernée.



Faire du vélo une petite reine

Le vélo tend à devenir un élément fondamental dans la chaîne des déplacements, que ceux-ci soient personnels ou professionnels. À Tarnos, si la pratique du vélo de loisirs s'est bien développée, il s'agit maintenant de l'étendre aux déplacements usuels.

1^{er} axe : Des axes cyclistes traversant toute la ville

- 21,8 km de pistes ou bandes cyclables aujourd'hui
- 39,3 km avec le plan vélo, soit presque le double !

Une continuité entre les différents parcours existants va être réalisée et de nouveaux axes cyclables développés.

Trois réalisations phares :

- **liaison centre-ville – plage du Métro**, avec un nouveau passage en pleine zone naturelle qui permettra aux piétons et aux cyclistes de se déplacer à l'écart des voitures et d'éviter l'avenue Lénine entre la rue Fringon et le passage à niveau. L'itinéraire prévoit notamment une passerelle permettant de franchir l'Aygas.

- **liaison rond-point de l'Industrie – Digue**, grâce à une nouvelle voie de contournement du port inscrite dans le schéma directeur d'aménagement du port de Bayonne et validée par les différents acteurs (Région, Département, Communauté de Communes du Seignanx).

- **liaison Tarnos – Bayonne via la RD 810 (ancienne RN 10)** grâce au futur site propre mis en place autour du Tram'Bus (avec l'incertitude entourant ce projet), voir p24.

DÉCOUVREZ LA VOIE VERTE DES BARTHES !

Partant des Barthes tarnosiennes et remontant l'Adour jusqu'à Saint-Laurent-de-Gosse, la nouvelle vélo-route des Barthes, financée par le Conseil départemental des Landes, est un tronçon de la future véloroute européenne n°3 qui ralière à terme la Norvège à l'Espagne.



2^e axe : L'implantation de stationnements vélos

Dans toute la ville, à côté des bâtiments et espaces publics, des stationnements pour les vélos seront progressivement installés :

Hôtel de ville, Médiathèque, jardins publics, plages du Métro et de la Digue, place Dous Haous, centre municipal Albert Castets (école de musique, salle Maurice Thorez etc.), centre de loisirs, skatepark...

LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES !

Le Syndicat des transports de l'Agglomération Côte-basque-Adour (STACBA) a acheté 50 vélos à assistance électrique qu'il propose à la location longue durée (uniquement). L'objectif : mettre les habitants en selle pour leur donner goût à la pratique quotidienne du vélo.

Combien de temps ? Contrat de 1 à 3 mois renouvelable une fois maximum.

Pour qui ? Uniquement pour les habitants des 7 villes membres du STACBA (dont Tarnos fait partie jusqu'au 1er janvier 2017, voir les pages débat sur l'intercommunalité sur présentation d'un justificatif de domicile.

Où se procurer un vélo électrique ? Le contrat de location se fait dans les kiosques Chronoplus avant de retirer les vélos aux offices de tourisme d'Anglet, Bayonne ou à l'Hôtel de ville de Biarritz.

Quels tarifs ?

- Abonnés du réseau chronoplus : 40€ 1 mois, ou 100€ 3 mois,
- Non-abonnés : 50€ 1 mois ou 130€ 3 mois
- Location d'une entreprise pour les déplacements dans le cadre de son activité : 150€ pour 3 mois.

UN BUDGET IMPORTANT

Coût estimé : 3 596 140 € (uniquement pour les itinéraires cyclables). Voir détails pages précédentes.

DES PARTENAIRES FINANCIERS

La Région et le Département des Landes se sont déjà engagés à participer au financement de ce Plan vélo, aux côtés de la Ville.

Le STACBA s'est engagé à financer également ce projet, mais puisqu'il disparaît au 1^{er} janvier (voir p20-24), nous ne savons pas si l'EPCI Pays basque aura le même objectif.



3^e axe : Prêt de vélo

Pas de vélo ? Pas de problème !

De septembre 2016 à avril 2017 : De manière expérimentale, la Ville va mettre à votre disposition des vélos à l'Hôtel de Ville et au Pôle de service Jean Bertin (en face Turbomeca). Prêtés à la journée maximum, ils vous sont délivrés gratuitement (sur présentation de la carte d'identité ou contre caution) par les employés de la Ville et du CBE (comité de bassin d'emploi).

Après avril 2017 : ATTENTION : Tant que le futur EPCI Pays basque n'aura pas défini les missions et projets du syndicat des transports qui va remplacer celui du STACBA (Chronoplus), et surtout, tant que nous ne saurons pas si Tarnos y est intégrée ou non, nous ne pouvons parler qu'en terme d'ambition, et non de projet.

L'ambition est donc la suivante : à l'occasion du renouvellement de marché du réseau de transports en commun qui succédera à Chronoplus, mettre en place, sur tout le territoire couvert par le futur syndicat des transports de l'EPCI Pays basque, un système de prêt de vélo pérenne s'inspirant de systèmes existant ailleurs.



Prêt de vélos par le STACBA à Bayonne

4^e axe : Populariser le vélo

- **Prévention** : La police municipale continuera son action auprès des écoliers de la ville pour leur apprendre à circuler sur des deux roues en toute sécurité.

- **Incitation** : Sur le terrain, des panneaux de direction avec affichage du temps entre les principaux équipements vous donneront envie de diversifier vos modes de transports (à vélo mais aussi à pied).

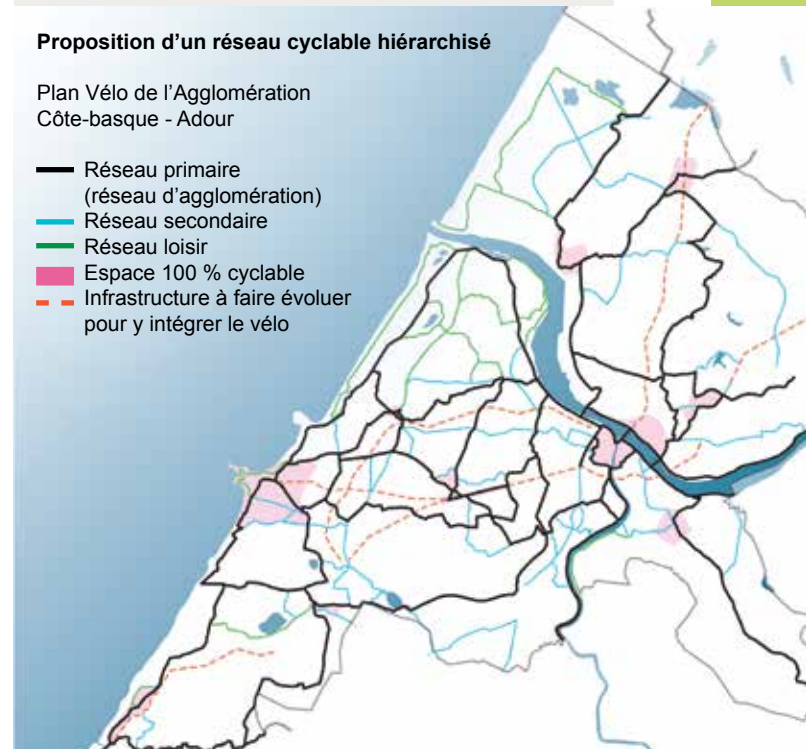
Sur les courtes distances d'abord, Floralibre, notre mascotte coquelicot du développement durable, a hâte de vous voir chevaucher vos montures mécaniques ! Savez-vous que c'est sur le 1^{er} km d'un trajet que l'on consomme le plus d'essence ?

INTÉGRÉ DANS LE FUTUR RÉSEAU DE L'ACBA

Proposition d'un réseau cyclable hiérarchisé

Plan Vélo de l'Agglomération Côte-basque - Adour

- Réseau primaire (réseau d'agglomération)
- Réseau secondaire
- Réseau loisir
- Espace 100 % cyclable
- Infrastructure à faire évoluer pour y intégrer le vélo



Légende : Le Plan vélo tarnosien est conçu en étroite collaboration avec les villes voisines de l'agglomération bayonnaise, afin d'offrir des continuités aux cyclistes entre ces villes.

SAFRAN S'INTÉRESSE AU VÉLO

Pionnière dans notre bassin de vie, l'entreprise Safran Helicopter Engine (anciennement Turbomeca) s'est inscrite dans la mise en place d'un Plan de Déplacements Entreprise (PDE). Objectif : maîtriser et rationaliser les déplacements quotidiens des 1550 salariés du site tarnosien et de ceux de ses sous-traitants.

Ainsi, il est notamment questions d'aménagements cyclables à l'intérieur mais également aux abords du site industriel. Ils seront réalisés par l'entreprise et par les collectivités territoriales compétentes. L'avenue du 1^{er} Mai va faire l'objet d'une phase d'étude.

Partenaires : Ademe, Ville de Tarnos, STACBA et Département des Landes.

LES RDV DE LA JEUNESSE

La politique jeunesse municipale s'est développée depuis 10 ans suite à l'étude MANDOUZE.

Dans le cadre de leur nouveau mandat, les élus souhaitent évaluer cette politique :

- Avoir une vision claire et globale de la jeunesse du territoire,
- Connaître les attentes et besoins des jeunes,
- Définir de nouvelles orientations politiques en faveur de la jeunesse en co-construction avec les jeunes et tous les acteurs du territoire.

Depuis 1 an, le service jeunesse a mené, avec ses partenaires, une grande évaluation de l'existant.

BILAN

10 ANS DE POLITIQUE JEUNESSE, QUELLE ÉVALUATION ?

QUESTIONNAIRES
DIFFUSÉS AUX
JEUNES

(11-25 ans)



ENTRETIENS AVEC
LES PARTENAIRES
LOCAUX



RÉUNIONS
EN CHANTIERS
THÉMATIQUES



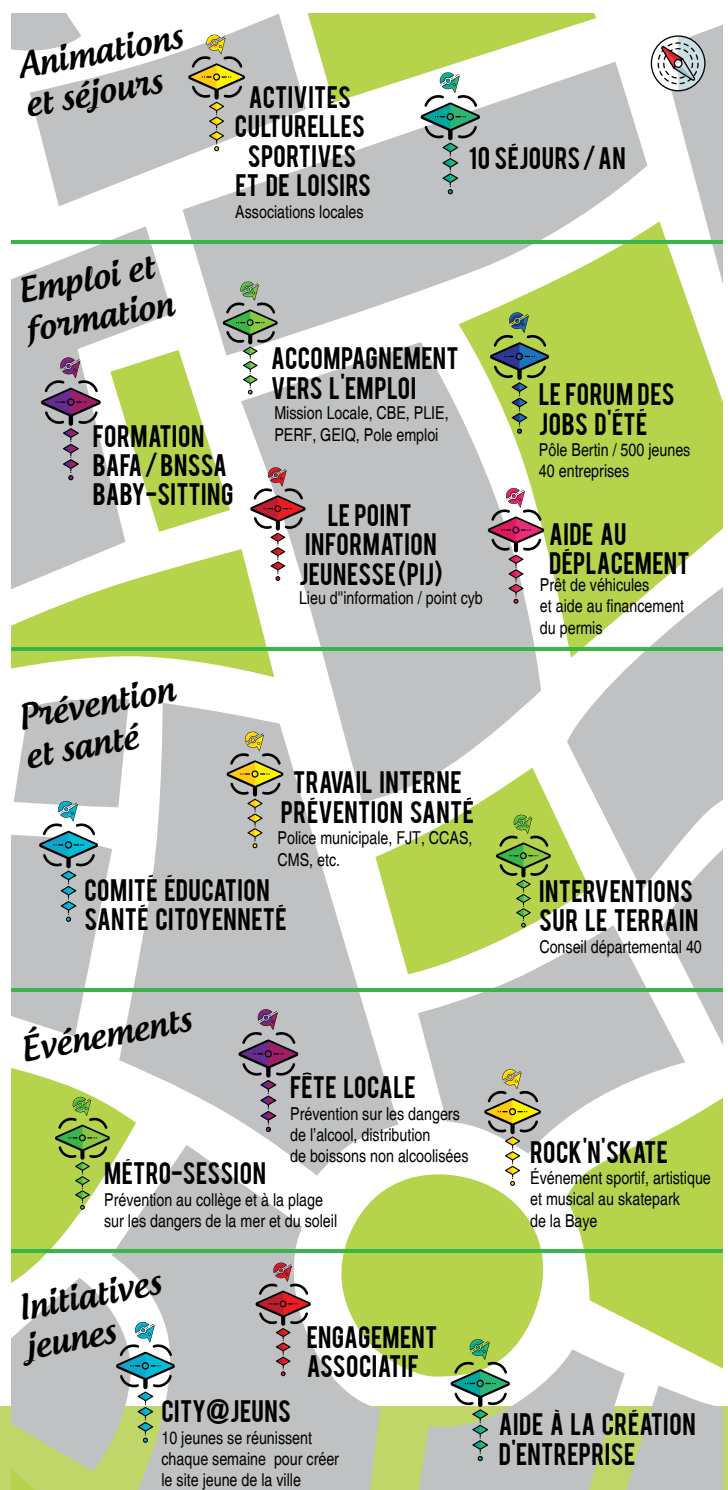
CHANTIERS
THÉMATIQUES

- Informations et accès aux droits
- Pratiques culturelles, sportives et de loisirs
- Engagement et citoyenneté
- Prévention et santé



BILAN

LES PRINCIPALES ACTIONS LOCALES



STRUCTURES ET DISPOSITIFS JEUNES SUR LE TERRITOIRE

Mairie de Tarnos : Point Information Jeunesse / Service jeunesse / Service municipal des animations sportives / Médiathèque Les Temps Modernes / École municipale de musique /

Acteurs du territoire : Collège Langevin Wallon / Lycée Ambroise Croizat / Associations sportives, culturelles et de loisirs / Maison d'Enfants de Castillon / Plan Local d'Insertion pour l'Emploi / Comité du Bassin d'Emploi / Groupement d'Employeur pour l'Insertion et la Qualification / Mission locale des Landes / Foyer des Jeunes Travailleurs / Centre Pôle Étude Recherche Formation

Partenaires institutionnels : Conseil Régional / Conseil Départemental (Centre Médico-social, CCAS, Prévention spécialisée) / CAF / DDCSPP

Nos partenaires locaux

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont soutenu et participé à cette démarche.

PROJETS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Promouvoir **L'ENGAGEMENT ET LA CITOYENNETÉ** des jeunes,
- Soutenir et accompagner **LEUR INITIATIVES**,
- Favoriser **L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX LOISIRS** pour les jeunes les plus éloignés des activités et structures,
- Mobiliser **LE RÉSEAU D'ACTEURS** et **FAVORISER UNE COORDINATION** au service d'une politique jeunesse **LOCALE**.

PROJETS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



ENCOURAGER L'EXPRESSION & LA PARTICIPATION DES JEUNES



SOUTENIR, VALORISER & ACCOMPAGNER LES JEUNES & LEUR FAMILLE



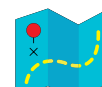
VALORISER L'EXISTANT (PROJETS, ACTIONS,...)



DÉVELOPPER LES MODES D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATION ADAPTÉS AUX JEUNES



DÉVELOPPER LA PRÉVENTION & LA SANTÉ



RECHERCHER DE NOUVEAUX MOYENS POUR ET AVEC LES JEUNES

PROJETS

LES NOUVELLES ACTIONS



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



L'ENVIRONNEMENT



AUTONOMIE DES JEUNES



MIXITÉ SOCIALE

PROJETS

LES RDV DE LA JEUNESSE





Facebook : photos des Tarnosiens





10



12



11



14



13



15



Il a été difficile de choisir !

Mais il a bien fallu faire une sélection parmi les magnifiques photos que nous envoient les Tarnosien-ne-s sur la page **facebook « Ville de Tarnos »** tous les lundis.

Merci à : 1 - Floran Clpn, 2 - Gilles Arranno, 3 - Sylvain Bourgeois, 4 - Pablo GDS, 5 - Norbert Miradour, 6 - Seb Labruc, 7 - Regis Guichenducq, 8 - Bernard Jourdain, 9 - Loren Zo, 10 - Christian Robineau, 11 - Emilie Steiner, 12 - Calou Soixanteneuf, 13 - Jessica Alexandre, 14 - Froggle, 15 - Jessica Hiriart, 16 - Fred Grab, 17 - Lucie Charbonnier, 18 - Natacha Ges, 19 - Mathieu Goalard



16



17



18



19

Compte-rendu du Conseil municipal

Conseil municipal du 22 juin

RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes a procédé à un examen de la gestion de la Commune pour les exercices 2010 à 2014. Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil municipal a pris acte de ce rapport d'observations définitives (publication intégrale du rapport dans le Tarnos Contact de l'été 2016).

INTERCOMMUNALITÉ :

• Demande d'appartenance à une intercommunalité correspondant davantage aux besoins des Tarnosiens

Le Conseil municipal demande aux Préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantiques l'application de la loi NOTRe, fondée sur les bassins de vie, et donc, pour Tarnos, sur le territoire de l'agglomération bayonnaise et du SCOT ;

Il exprime sa volonté que Tarnos puisse appartenir à une intercommunalité correspondant davantage aux besoins des Tarnosiens, sollicite le Conseil de l'agglomération Côte Basque-Adour (ACBA) pour sa demande d'adhésion et sollicite l'avis du Conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) sur l'intérêt que pourrait représenter pour les Communautés de communes du Seignanx et de MACS une fusion entre elles.

• Statuts de la Communauté de Communes du Seignanx

Le Conseil municipal émet un avis défavorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx au vu du caractère non obligatoire de transférer certaines compétences.

• Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le 20 avril dernier, la Communauté de Communes du Seignanx a adopté son projet de PLUI qui devrait alors faire l'objet d'une consultation des communes membres, des personnes publiques associées et être soumis à une enquête publique avant adoption définitive du document.

Le Conseil municipal a donné un avis défavorable au projet adopté le 20 avril et notamment sur les orientations d'aménagement et de programmation et les diverses pièces écrites et graphiques du règlement.

• Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Lors du Conseil communautaire du 30 mars dernier, la Communauté de Communes du Seignanx a arrêté le projet de RLPI. Les communes membres sont alors appelées à émettre un avis sur ce projet. Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de RLPI sous réserve que ce règlement intègre la possibilité, pour Tarnos, de s'équiper d'abris voyageurs avec publicité sur le réseau Chronoplus.

SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC :

À la suite de la demande de subvention faite par le Conseil municipal le 18 avril dernier, Madame le Préfet des Landes a notifié l'éligibilité des dossiers pour Tarnos, concernant la mise en accessibilité de 4 arrêts de bus et des bâtiments dédiés aux écoles et à la petite enfance mais à des taux supérieurs à ceux initialement envisagés. Le Conseil municipal a confirmé sa demande de subvention auprès de la Préfecture des Landes au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL), tout en modifiant à la hausse le taux des subventions d'État.

TAXES D'URBANISME :

Le Conseil municipal approuve les nouveaux tarifs relatifs à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure afin de prendre en compte les exonérations et réfections qui seront applicables à compter de

2017 sur les supports publicitaires, les enseignes et préenseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation.

FONCIER :

Dans le cadre du futur projet immobilier « Héphaïstos » situé sur le secteur « Duclos », le Conseil municipal constate que les parcelles cadastrées AI n° 283, 284 et 285 ne sont plus affectées à un service public et décide de déclasser ces parcelles du domaine public communal pour les intégrer au domaine privé communal afin de pouvoir, à terme, les céder.

PÔLE DE SERVICES – ESPACE TECHNOLOGIQUE JEAN BERTIN :

Dans le cadre de sa collaboration étroite avec les entreprises situées au lotissement Bertin, la Mission Locale des Landes a sollicité son installation au sein du Pôle de Services. Considérant sa mission de service public, le Conseil municipal décide de fixer un nouveau tarif spécifique accordant à la Mission Locale une location à titre gratuit.

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE :

Dans le cadre du Projet EDucatif territorial (PEDT), le service jeunesse de la Commune accueille les jeunes tarnosiens de 11 à 17 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le Conseil municipal décide de mettre à jour le règlement intérieur de cet accueil.

Le Conseil municipal approuve une convention avec la CAF qui permettra de bénéficier d'une prestation de service pour l'accueil de loisir sans hébergement organisé par la Commune.

Dans le cadre de son fonds d'accompagnement « Publics et Territoires Enfance », la CAF a retenu 4 projets présentés par la Commune pour lesquels cette dernière recevra une aide financière globale de 6 170 €. Le Conseil municipal approuve les conventions avec la CAF afin d'obtenir ces aides.

LOGEMENT SOCIAL :

Le Conseil municipal approuve l'avenant à la convention entre le Préfet des Landes et les services enregistreurs concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social.

Conseil municipal du 30 juin

FINANCES :

Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs 2015, ainsi que les comptes de gestion 2015 pour la Commune, la Mission d'Action Culturelle, le lotissement Bertin et le Pôle de services. Il a également pris acte du bilan des acquisitions et cessions des biens en 2015.

FONCIER :

Dans le cadre du projet immobilier « Héphaïstos », le Conseil municipal décide de signer un compromis de vente du terrain avec le COL, lauréat de l'appel à projets du secteur « Duclos » par délibération du 17 décembre 2015

La Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) a informé Monsieur le Maire de la vente d'une propriété située en zone Ao et No (chemin d'Annelongue) au Plan Local d'Urbanisme. Les acquéreurs potentiels n'étant pas des professionnels de l'agriculture et, au vu de la volonté municipale de maintenir l'activité agricole sur le territoire de la Commune, le Conseil municipal décide de solliciter la SAFER afin qu'elle exerce son droit de préemption partiel pour une partie de la propriété.

Au vu de la volonté de la municipalité de préserver les espaces boisés et naturels de la Commune, le Conseil municipal décide d'exercer son droit de préférence afin d'acquérir une parcelle boisée de 13 525 m² pour un montant de 50 000 €, limitrophe à une propriété communale dans le secteur Artigasses.

Dans le cadre du projet de création de jardins partagés au sein du programme Loustaunau, le Conseil municipal décide d'acquérir à l'euro symbolique, la parcelle cadastrée AD n° 1808 d'une superficie de 431 m².

Afin de canaliser les eaux de ruissellement du lotissement « Les Lièges » créé par la SATIS Immobilier, le Conseil municipal décide de constituer une servitude d'écoulement naturel des eaux pluviales sur la parcelle communale cadastrée section AB n° 290.

PÔLE DE SERVICES – ESPACE TECHNOLOGIQUE JEAN BERTIN :

Lors de la création de l'Espace Technologique Jean Bertin en 2006, l'objectif était de proposer, par le biais du Pôle de Services, un certain nombre de services en direction des entreprises du lotissement Bertin mais aussi de la zone industrielle. Dans ce cadre, la commune de Tarnos propose la location de bureaux dont les tarifs sont fixés en fonction des spécificités de chaque structure ainsi que la location de salles de réunion. Le Conseil municipal décide de mettre à jour les tarifs fixés en 2010 afin de prendre en compte les évolutions des différentes locations du Pôle de Services.

COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI DU SEIGNANX (CBE) :

Le Conseil municipal approuve le projet de convention à intervenir avec le CBE du Seignanx qui permettra d'intensifier le développement économique de la Commune afin de favoriser la création d'emplois.

LOGEMENTS SOCIAUX :

Dans le cadre du projet « Foyer soleil » du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT), la Ville souhaite rénover la propriété communale « Belin-Garcia ». Afin que les logements créés soient considérés comme des résidences sociales dont la gestion sera confiée au FJT, Monsieur le Maire propose de lancer une procédure d'agrément Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). Dans le cadre de cette procédure, le Conseil municipal approuve la convention à intervenir entre l'Etat, le FJT et la Commune.

PLAN VÉLO DE TARNOS :

Dans le cadre de la promotion des déplacements doux sur le territoire communal, le Conseil municipal approuve le Plan vélo de

Tarnos qui vise à définir et planifier les interventions publiques pour la promotion et l'amélioration de l'usage du vélo sur la Commune.

MARCHÉS PUBLICS :

À la suite de la déclaration sans suite des marchés de denrées alimentaires précédents, le Conseil municipal relance la procédure sous la forme d'appel d'offres ouvert.

Le Conseil municipal décide de constituer un groupement de commandes avec le Parc des Sports afin de regrouper les marchés relatifs aux assurances.

PETITE ENFANCE / ENFANCE :

Dans le cadre de la politique petite enfance et plus précisément de son Projet Educatif Territorial, l'Association d'Aide Familiale et Sociale fait partie des partenaires de la municipalité au travers de deux champs d'actions : la crèche familiale et le relais assistantes maternelles.

Le Conseil municipal valide la convention d'objectifs à intervenir avec cette dernière pour l'année 2016 pour laquelle la participation communale s'élève à 95 106,24€.

Une convention cadre précisant les modalités d'organisation des activités pour les intervenants municipaux (piscine, gymnastique) au sein des établissements scolaires est signée chaque année entre la municipalité et l'Inspection Académique des Landes. Le Conseil municipal décide de la renouveler pour l'année scolaire 2016/2017.

INSTALLATIONS SPORTIVES :

Le Conseil municipal met en place des tarifs de location des installations sportives de la Commune pour les organismes privés et les entreprises : 20 € de l'heure pour les organismes privés et entreprises de Tarnos et 30 € de l'heure pour les organismes privés et entreprises hors Tarnos.

ASSOCIATIONS :

À la suite de la fermeture de l'espace Jacques Duclos, le Conseil municipal approuve une convention de partenariat avec l'association « Rallye des deux étangs » actant la collaboration entre la Ville et l'association et la mise à disposition d'une salle de l'église des Forges.

Dans le cadre de la participation d'un élève de la section « Hegaldi Aérobie » aux championnats du monde en Corée du Sud et de celle d'un groupe de la section « Free Danse » aux championnats de France à Paris, le Conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle de 700 € à l'AST Omnisports (correspondant à 300 € pour la section « Hegaldi Aérobie » et 400 € pour la section « Free Danse »).

COMMERCES :

Dans un souci de clarification des autorisations relatives à la vente de boissons à emporter, le Conseil municipal passe un avenant avec Mme Chailloux, commerçante de la placette du Métro, modifiant le 1er article de la convention pour les saisons 2016-2017-2018.

ENVIRONNEMENT :

Lors de son dernier Conseil syndical, le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises a accepté l'adhésion de plusieurs communes. Le Conseil municipal accepte l'adhésion de ces nouvelles communes au Syndicat.

PROTECTION FONCTIONNELLE :

À la suite de la publication de l'expression du groupe « Tarnos pour tous » dans le « Tarnos contact » du mois de juin 2016 et au regard des attaques remettant en cause l'intégrité du Maire, le Conseil municipal lui octroie une protection fonctionnelle en tant qu'élu de la République.

L'ACBA donne une suite favorable à la demande d'adhésion de Tarnos

Tous les acteurs ou presque reconnaissent que Tarnos a toute sa place au sein de l'agglomération bayonnaise. Décidé à ne pas resté spectateur, le Conseil municipal a porté la question de l'adhésion de Tarnos à l'EPCI voisin sur la place publique. Depuis, le Conseil de l'Agglomération Côte Basque Adour (ACBA) s'est prononcé en faveur de l'adhésion tarnosienne.

EXTRAITS DE LA DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR L'AGGLOMÉRATION CÔTE-BASQUE ADOUR

« En se fondant sur les orientations fixées par la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe), la commune de Tarnos manifeste sa volonté d'intégrer une intercommunalité correspondant à son bassin de vie, lui permettant de bénéficier d'un projet de territoire cohérent et de la mise en oeuvre, à une échelle plus pertinente, de politiques publiques communautaires.

Ainsi, en matière de développement économique, la commune de Tarnos souligne le caractère toujours plus attractif de son territoire (...). Il n'est pas inutile de rappeler l'importance des bords à quai tarnosiens dans le bilan de l'activité économique du port de Bayonne. (...)

En matière de transports, l'appartenance historique de la commune de Tarnos au Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour a permis la constitution d'un réseau maillé efficace, permettant de transporter habitants, travailleurs, lycéens et scolaires. La liaison Tarnos-Bayonne constituera d'ailleurs un axe structurant fort du Tram Bus, renforçant de fait la liaison avec le coeur de l'agglomération.

Par son souhait d'intégration à l'Agglomération Côte Basque-Adour, **la commune de Tarnos revendique son appartenance à l'aire urbaine de Bayonne et à sa zone d'emploi**, confortée par la réalité socio-économique de son territoire et par la vie quotidienne des Tarnosiens.

Enfin, elle fait référence au rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 19 mai 2016 qui indique : « *la ville de Tarnos appartient à la Communauté de communes du Seignanx alors que, à l'instar d'autres communes contiguës, elle appartient à « l'unité urbaine » de Bayonne, (...) du même « bassin de vie » (...) et fait également partie intégrante de la zone d'emploi de Bayonne* ». En conséquence, la Chambre Régionale des Comptes estime « *qu'il appartient aux élus et aux différents acteurs locaux de prendre en compte ces éléments dans leurs réflexions sur l'avenir de l'intercommunalité* ».

Au vu de l'ensemble des arguments qui viennent d'être présentés **tant en matière de développement économique, de progression démographique ou de réalité urbaine**, le Conseil de l'Agglomération a émis un avis favorable à la démarche d'adhésion de Tarnos par 21 voix pour, 1 contre et 11 élus qui n'ont pas souhaité prendre part au vote. »

Glossaire

- **INTERCOMMUNALITÉ** : désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes.

- **EPCI** : La coopération entre les communes est mise en oeuvre au sein d'établissements publics de coopération intercommunale sous différentes formes. Les syndicats de communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération sont par exemple des EPCI.

- **Loi NOTRe** du 7 août 2015 a prolongé le mouvement en faveur de l'intercommunalité à fiscalité propre (= prélevant ses propres impôts) élargissant les seuils et les compétences obligatoires de ces intercommunalités.

- **CDCI** : Les commissions départementales de coopération intercommunale facilitent la mise en oeuvre de la coopération intercommunale dans chaque département, notamment en formulant des propositions pour la renforcer. Depuis la loi de 2010, cette commission est composée de représentants de :

- 40 % des communes du département ;
- 40 % des EPCI ;
- 5 % des syndicats mixtes et des syndicats de communes ;
- 10 % du conseil départemental ;
- 5 % du conseil régional dans la circonscription départementale.

Changement d'intercommunalité : comment cela se passe-t-il ?

ÉTAPE 1

Demande de changement d'intercommunalité par la commune.

Décision valable si la majorité du Conseil municipal vote pour le changement d'intercommunalité.

Le Conseil municipal de Tarnos du 22 juin a fait 2 demandes :
- d'adhésion à l'agglomération Côte basque Adour (ACBA)
- de fusion entre le Seignanx et la Marenne-Adour-Côte-Sud (MACS) voir p18 (28 voix pour et 4 contre).



- L'ÉTAPE
- CE QUE PREVOIT LA LOI
- L'APPLICATION À TARNOS

ÉTAPE 3

Approbation par les Conseils municipaux des communes-membres de l'intercommunalité sollicitée.

Les communes-membres ont trois mois pour se prononcer. Si elles ne le font pas, la loi considère qu'elles sont favorables à l'adhésion de la nouvelle commune.

La majorité qualifiée des membres est nécessaire, soit 1/2 des communes représentant 1/2 de la population ou 2/3 des communes représentant 1/2 de la population, y compris, dans les deux cas, l'accord de la commune la plus peuplée dépassant 1/4 de la population (Bayonne).

Étape en cours.

ÉTAPE 2

Avis des intercommunalités sollicitées.

Elles ont deux mois pour se prononcer en Conseil communautaire. Une majorité simple est requise. Une absence de délibération ou un vote contre l'adhésion d'une nouvelle commune stoppent le processus.

- Le Conseil communautaire de l'ACBA a voté le 20 juillet 2016 pour l'adhésion de Tarnos (21 voix pour, 1 contre, 11 conseillers n'ont pas pris part au vote). Voir ci-contre.
- MACS n'a pas souhaité délibérer (processus arrêté).



ÉTAPE 4

Avis de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

Réunie en formation restreinte, elle a deux mois pour émettre un avis (avis implicitement négatif à défaut).

Dans notre cas, les deux CDCI des Landes et des Pyrénées-Atlantiques devront se prononcer.

À venir.

ÉTAPE 5

Décision préfectorale.

La décision finale est prise par le Préfet, avec un pouvoir discrétionnaire sous réserve que celui-ci ne commette pas d'erreur manifeste d'appréciation.

Dans notre cas, les deux Préfets des Landes et des Pyrénées-Atlantique devront se prononcer.

À venir.

À NOTER : Changer d'intercommunalité (EPCI) ne fait pas changer la Ville de Département. Ainsi, l'intercommunalité d'Aire-sur-l'Adour est à cheval sur deux départements (Landes et Gers) et deux régions (Nouvelle Aquitaine et Occitanie).

Pourquoi la demande de Tarnos intervient-elle maintenant ?

Depuis plusieurs années, la pertinence du maintien de la ville de Tarnos au sein de la Communauté de communes du Seignanx se pose. Bien des réalités économiques, fiscales et juridiques ont changé depuis la consultation de la population en 2011.

LE SEIGNANX AU BOUT DE SES POSSIBILITÉS

La majorité tarnosienne estime que financièrement, au vu du contexte et des mesures nationales :

- La Ville perd trop d'argent, les impôts intercommunaux explosent (TEOM) alors que le pari fiscal de l'intercommunalité (les Allées Shopping) semble sérieusement compromis,
- Des services et réalisations urgentes pour Tarnos sont directement menacés : transports en commun, Tram'Bus, piscine...
- La Ville est mise à l'écart par le Conseil communautaire du Seignanx des décisions concernant directement les tarnosiens, et ce d'autant plus depuis que la représentante de la majorité tarnosienne a été exclue du Bureau communautaire.

TARNOS SPECTATRICE DES CHOIX CONCERNANT SON TERRITOIRE ?

À partir du 1^{er} janvier 2017, des compétences exercées jusque-là par la Ville vont devenir compétences intercommunales (loi NOTRe). Cela commencera par le domaine économique. Ainsi les propriétés foncières économiques de la commune (notamment le Pôle technologique Jean Bertin !) vont devenir propriété intercommunale. La ville pourra moins peser sur les décisions concernant la zone industrialo-portuaire, le bijou de l'économie sociale et solidaire fruit

d'un travail de plus de vingt ans avec les partenaires, ou encore les choix d'implantation d'entreprises.

Pire : en matière de transports en commun, la Ville sera en permanence suspendue aux décisions des membres de la nouvelle EPCI Pays Basque, dont elle ne fait actuellement pas partie (voir p24).

UN CAS UNIQUE EN FRANCE

Ces nouvelles mesures ont été prises dans le cadre de l'instauration de nouvelles EPCI aux compétences recouvrant l'ensemble de bassin de vie à travers les lois NOTRe et MAPTAM. Or, de fait, avec le découpage arrêté par les Préfets de nos deux départements, Tarnos se voit exclue des nouveaux organes de décision régissant désormais son bassin de vie et son propre territoire. Devant la gravité et le caractère urgent de la situation, le Conseil municipal a donc décidé d'accélérer sa demande d'adhésion à l'ACBA, indépendamment de l'état d'avancement des débats autour de la création d'une agglomération de 158 communes.

POURQUOI TARNOS A-T-ELLE DEMANDÉ À REJOINdre L'ACBA ET NON L'EPCI PAYS BASQUE ?

Légalement, l'EPCI Pays Basque n'existera qu'à partir du 1^{er} janvier 2017. La demande d'adhésion est donc formulée envers une EPCI existante (l'ACBA) qui intégrera par la suite dans son intégralité la future EPCI Pays basque.

De plus, la priorité de Tarnos est d'intégrer l'agglomération dans une logique de bassin de vie et de défense des intérêts des Tarnosien-ne-s, et non d'interférer dans le débat basque.

TEOM :

Notre hausse d'impôts locaux s'est faite contre l'avis des élus tarnosiens.

La taxe foncière arrive chez les propriétaires. Avec elle : la douloureuse.

Sur votre feuille, une ligne apparaît : la TEOM (taxe d'enlèvement d'ordures ménagères).

Rappelons-nous que cette taxe a été instaurée fin 2015 par le Conseil communautaire du Seignanx à une voix près, après un deuxième vote suite à son rejet initial par l'assemblée, malgré la forte opposition des habitants du Seignanx.

14 des 15 élus tarnosiens dans ce Conseil s'y sont opposés lors des deux votes. En vain.

Les locataires la paieront par ricochet (voir Tarnos contact de novembre 2015).

La part communale des impôts locaux, elle, n'a pas été augmentée, conformément aux engagements de la majorité municipale lors des élections de 2014.

Fixé par l'État, en légère hausse

Fixé par la Ville, inchangé depuis 2010

Fixé par le Département, inchangé en 2016

Fixé par la Communauté de communes du Seignanx : passe de 0 à 10% en 2016

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	23,23 %	%	%	14,06 %	%	%	%	
Taux 2015	23,23 %	%	%	14,06 %	%	%	%	
Adresse								
Base	1663			1663				620
Cotisation	386			234				
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations	2014 : 383			232				
	2015 : 386			234				
Variation en % ④	+0,78 %	%	%	+0,86 %	%	%	%	
	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations								
	2014							
	2015							
Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%	
Base «Etat»								
Base «Collectivité»								
								19

Qu'est-ce que Tarnos a à gagner en rejoignant l'ACBA ?

Pensée dans une logique de « bassin de vie », les lois NOTRe et MAPTAM ont dessiné l'intercommunalité de demain comme un nouvel acteur majeur des territoires. Sur un certain nombre de questions clef toujours plus nombreuses, les villes auront à s'organiser à l'échelle intercommunale.

Que l'on considère cette réalité comme un progrès ou une avancée, Tarnos doit soit rejoindre l'EPCI qui prendra les décisions concernant directement son avenir, soit accepter d'être la laissée-pour-compte des grands projets de demain.

AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2017

Les communes pouvaient se rassembler **INDÉPENDAMMENT** des limites intercommunales en fonction des sujets (« compétences »), selon des schémas qui leur semblaient pertinents pour chaque question.

EXEMPLES :

- **Syndicat des transports** de l'ACBA (« chronoplus ») : Tarnos, Bayonne, Boucau, Anglet, Bidart, Biarritz et Saint-Pierre d'Irube.
- **Syndicat d'adduction d'eau potable** (SIAEP) : Tarnos, Boucau, Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx.

APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2017

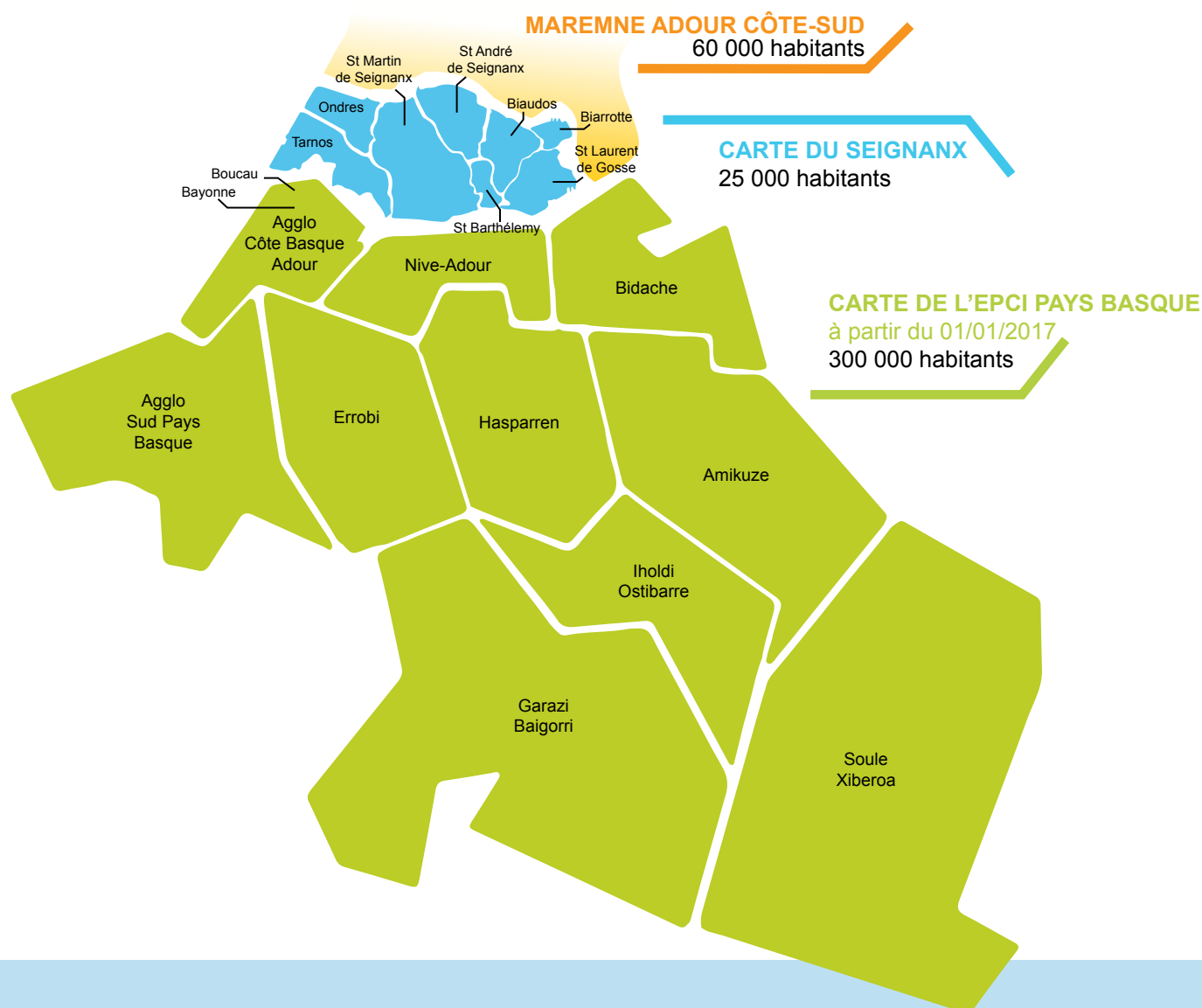
La loi impose des champs politiques (« compétences ») que les nouvelles intercommunalités (« EPCI ») auront d'office à gérer directement. Certaines dès 2017, d'autres à partir de 2018 etc. Ainsi, pour ces « compétences », **les syndicats sont supprimés. Leur périmètre d'intervention doivent correspondre à celles des nouveaux EPCI.**

EXEMPLES :

- Syndicat des transports de l'ACBA (« chronoplus ») : à partir du 1^{er} janvier 2017, **le syndicat des transports duquel Tarnos est membre disparaît. Le périmètre des transports devra correspondre à celui de l'agglomération Pays basque.** Non membre de droit de cette EPCI, notre ville n'aura pas son mot à dire.
- Syndicat d'adduction d'eau potable (SIAEP) : à partir de 2020, on pourrait arriver à des situations ubuesques où il faudrait ouvrir les chaussées pour **dissocier les réseaux d'eau entre Tarnos et Boucau** (membre de la future EPCI Pays Basque), qui sont aujourd'hui uniques et partagés.

Nouvelle compétence :

Les nouvelles EPCI se verront attribuer de nouvelles compétences en lieu et place des communes. Parmi celles-ci, la compétence économique : Port de Tarnos, zone industrielle, propriétés foncières économiques de la ville seront transférées à l'EPCI à laquelle Tarnos appartiendra.



Protéger la desserte en bus de Tarnos : le combat continue

Face à l'incertitude toujours plus pesante sur le devenir des bus à Tarnos, le collectif TOUS (Tarnosien-ne-s Organisés, Unis et Solidaires) continue sa mobilisation en cette rentrée 2016. Comme cela était redouté, aucun Préfet (Landes comme Pyrénées-Atlantique) n'a pu s'engager sur une solution. Tout le confirme : c'est ailleurs qu'à Tarnos, et sans les Tarnosiens – habitants comme élus – que seront désormais prises les décisions concernant l'avenir de notre réseau de transport en commun.

Des milliers de Tarnosiens utilisant le bus chaque jour sont concernés. À commencer par les collégiens et les lycéens qui l'utilisent pour rejoindre leur établissement scolaire.

Jean-Marc Lespade, Maire de Tarnos et Conseiller départemental des Landes, a écrit aux parents d'élèves pour faire un point sur la situation.

Extraits.

« Madame, Monsieur,

TRANSPORTS SCOLAIRES AUJOURD'HUI PRIS EN CHARGE PAR LA VILLE ET LE DÉPARTEMENT

Pour que votre enfant ou vos enfants puissent se rendre au collège chaque jour de l'année scolaire 2015-2016, la Ville de Tarnos a financé des abonnements au réseau de transports Chronoplus, géré par le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour (STACBA). Le Département finance ces mêmes abonnements pour les lycéens. Cet investissement de la Ville de Tarnos est conséquent, il représente environ 65 000 € par an (il s'est élevé par exemple à 20 914,5 € pour le troisième trimestre de l'année scolaire 2015/2016). Mais, avec mes collègues élus de la Municipalité, nous estimons que l'aide que la Ville apporte aux collégiens est une nécessité : ce n'est pas un coût mais un investissement.

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE TARNOSIENNE IMPORTANTE

(...) Dans le cadre de la loi NOTRe, 158 communes du Département des Pyrénées-Atlantiques ont pris la décision de s'unir au sein d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) du Pays Basque. Avec la création de cette nouvelle communauté d'agglomération au 1er janvier 2017, le STACBA doit disparaître. Ainsi, bien que Tarnos soit membre du STACBA depuis 1978, **le risque est réel pour notre ville de ne plus avoir la possibilité**

d'intervenir sur la politique des transports. Il me faut ajouter que la Ville Tarnos, au même titre que les six autres communes qui en sont membres, finance le STACBA. Pour cette année 2016, cette participation s'est élevée à 244 000€. D'autres acteurs de notre territoire contribuent au financement. **Les entreprises tarnosiennes** qui comptent au moins 11 salariés **versent ainsi chaque année plus d'un million d'euros** au titre du Versement Transport. Enfin, sur des opérations ponctuelles comme la mise en œuvre du projet de Tram'Bus, la Ville peut apporter sa participation (en l'occurrence, elle s'élève à un million d'euros). (...)

SYSTÈME DE CONVENTION : LA FAUSSE BONNE IDÉE

Suite à mes interpellations et au dynamisme de l'association TOUS, le Préfet des Landes nous a présenté une « solution ». Pour remplacer l'adhésion de Tarnos au STACBA, il a émis l'hypothèse de passer une convention avec l'EPCI Pays Basque. **Cette convention n'est absolument pas satisfaisante** pour les usagers tarnosiens. En effet, **elle ne permettrait plus de prélever le Versement Transport** sur les entreprises tarnosiennes. De plus, **les élus tarnosiens seraient exclus des décisions** prises concernant le réseau et les transports. Enfin, une convention peut être dénoncée par chacune des deux parties ce qui rend cette « solution » **très fragile sur le long terme.** »

Rassemblement de Touche Pas à Mon Bus - Tarnos sur les marches de la Médiathèque le mardi 06 septembre 2016



Brèves

LA FIN DU TAFTA, ENFIN !

La mobilisation citoyenne en France et en Europe a payé : la France demande l'arrêt des négociations du traité transatlantique de libre échange (TAFTA/TTIP) qui visait, dans la plus grande opacité, à créer un marché unique libéral supprimant un nombre impressionnant de contraintes dans les normes entourant les produits et leur transparence entre les Etats-Unis et l'Europe.

Il portait en lui la fin des services publics et de toute forme de protection, en particulier dans les domaines alimentaire et environnemental.

Depuis plusieurs années de nombreuses organisations, syndicats, partis politiques, associations, étaient à l'origine ou s'impliquaient par des campagnes de mobilisation et des pétitions contre ce traité.

Les collectivités territoriales n'étaient pas en reste, et les villes landaises et basques particulièrement à la pointe dans ce dossier.

Tarnos s'était ainsi déclarée symboliquement ville « hors-TAFTA ».

Démonstration est une nouvelle fois faite que quand le peuple et ses représentants se mobilisent, rien ne peut leur résister !

Toutefois, s'il faut se réjouir de cette victoire, il convient de rester prudent : un nouveau traité reprenant la philosophie et les mesures-phares du TAFTA pointe déjà son nez. La lutte contre le TAFTA est morte. Vive la lutte contre le CETA !

POUR OBTENIR UN PASSEPORT...

Les pièces à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Pour connaître toutes les démarches de demande de passeport, ainsi que les pièces à fournir rendez-vous sur service-public.fr ou sur le site de la Ville ville-tarnos.fr ou renseignements par téléphone (05 59 64 00 40) ou auprès du service Accueil Affaires générales de l'Hôtel de Ville.

QUOI DE NEUF ?

Prédemande

Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est maintenant possible d'effectuer directement une pré-demande de passeport en ligne.

Ce téléservice de pré-demande de passeport vous permet de renseigner vous-même vos données concernant à la fois votre état civil et votre adresse. Lorsque ces informations sont saisies :

- notez le numéro de votre pré-demande ;
- rendez-vous ensuite en mairie avec votre numéro.

L'agent au guichet peut ainsi télécharger les informations de votre pré-demande de passeport. Après la vérification des autres pièces de votre dossier à présenter au guichet (justificatif de domicile...), il vous reste à fournir photo d'identité et timbre fiscale, l'agent procédant au recueil de vos empreintes digitales.

Les timbres fiscaux

Depuis le 18 octobre 2015, il est possible d'acheter chez les buralistes les timbres fiscaux dématérialisés qui sont nécessaires à l'obtention d'un passeport. Vous pouvez aussi acheter en ligne vos timbres fiscaux pour votre passeport directement sur timbres.impots.gouv.fr.

Les demandes de passeport sont toujours réalisées sur rendez-vous auprès du service Accueil Affaires générales (contact 05 59 64 00 40).

PERMANENCE FNACA

Nouveau : tous les premiers samedi du mois, la FNACA (Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) tient des permanences salle Henri Dauga, de 9h à 12h.

DÉFICIENTS VISUELS : L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY VOUS ACCUEILLE À BAYONNE

L'association nationale Valentin Haüy est reconnue d'utilité publique.

Le comité départemental des Pyrénées Atlantiques ne demande aucune cotisation d'adhésion ; chaque déficient visuel, quel que soit son âge, peut y bénéficier d'une aide, pour accéder à ses droits, participer à de nombreuses activités sportives et culturelles pour rompre l'isolement et la monotonie, et découvrir un large choix de matériels adaptés pour gagner en autonomie.

Chacun peut trouver sa place, en tant que bénéficiaire ou bénévole, dans des actions qui valorisent chaque participant.

Résidence La Palisse- bât G
25, chemin de Lestanquet
64100 Bayonne

Pour s'y rendre en bus, prendre la ligne « B », de Tarnos jusqu'à l'arrêt « Les Tilleuls ».

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ? NE RESTEZ PAS SEUL

L'association « Solidarités Nouvelles face au Chômage », SNC, propose à tous ceux qui recherchent un emploi un accompagnement personnalisé et gratuit : écoute, conseils, aide dans la construction du projet professionnel... Deux personnes bénévoles accompagnent le demandeur d'emploi dans la durée. Un groupe « Pays Basque » fonctionne maintenant depuis un an avec une quinzaine d'accompagnateurs et est à votre écoute pour un premier contact.

Pour nous contacter :

✉ groupe.paysbasque@snc.asso.fr,

☎ 0607116035 ou 0673853129.

🌐 snc.asso.fr

ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs de la commune du 4^e trimestre 2015 est paru et est consultable à l'Hôtel de Ville.

Pour plus de renseignements :

☎ 05 59 64 00 40

✉ archives@ville-tarnos.fr

INFO VACCIN (VOIR IMAGE DANS LE DOSSIER)

En Aquitaine, le niveau de vaccination est inférieur à la moyenne nationale...

Êtes-vous à jour de vos vaccins ?

La vaccination est importante à chaque âge de la Vie !

→ Infirmiers-vous auprès de votre médecin traitant ou pharmacien

→ ou dans l'un des centres de vaccination de la région (voir site ars)

ars
Retrouvez le calendrier vaccinal sur www.ars.aquitaine.santat.fr

AU CŒUR DE LA VILLE



EN IMAGES



Ça s'est passé à Tarnos !

1, 11. Soirée Patio : Au pied de l'église des Forges, elles ont permis de mettre à l'honneur de nombreux styles musicaux tout l'été, avec des prestations de qualité ! Ici Nico'o & the Kapiolani Boys, musique hawaïenne lors de la soirée patio du jeudi 25 août.

2. Un don pour le CCAS : Lors d'un sympathique tournoi de football interentreprise organisé par SAFRAN au stade intercommunal JA Maye, le comité d'entreprise a remis un don aux CCAS de Boucau et de Tarnos.

3. La 1^{ère} marche des forgerons a connu un beau succès.

4, 6. Summer sound party à la digue : Organisé

par les MNS et le Resto Bus 974.

5. Soirée années 80 avec le BTS et RFM : Une soirée de folie !

7. Les au revoir du président de l'AST Foot, Claude PETIT, lors du match Girondins/Bilbao au stade intercommunal JA Maye, Merci !

8. Un été sportif, avec des activités proposées par la Ville et les associations (ici, le BTS).

9. Le marché du terroir : Organisé par l'office du tourisme du Seignanx.

10. Axelle Red à La fête des Pins (photo de alonewolf).

12. Mat Hood en concert pour présenter son 1^{er} album.



BIENVENUE

Le Tarnos Magazine souhaite la bienvenue aux nouvelles activités installées sur la commune !



Les Reines de la Frip !

Bienvenue aux Reines de la Frip !

Les Reines de la Frip, adresse incontournable du monde de la friperie Chic de La Côte Basque Shopping vintage

La qualité au petit prix est au rendez-vous ! Patience et fouille sont les attitudes clés à avoir pour trouver la perle rare ! Ici les vêtements ne se prennent pas au sérieux, on peut les mélanger comme on veut, mais ils ne sont pas en tas comme dans les friperies à l'ancienne. La Frip griffée, sélectionnée avec soin, présentée en tant que pièce unique est une vraie tendance de l'habillement contemporain, épris de vintage. Du classique au rétro, en passant par le vintage et l'ethnique.

Le look Vintage Chic a le vent en poupe depuis des années, source d'inspiration pour nombre de créateurs ! Très apprécié aussi bien par les jeunes que par les moins jeunes, en raison de sa singularité et de sa forme d'expression très personnelle et intemporelle. Il permet à tout le monde d'être à la mode sans pour autant suivre les diktats imposés par les grandes marques actuelles. Le vintage demande à chacun un certain travail de recherche afin de définir son style personnel. Venez adopter LE style qui vous ressemble.

Quand le vintage rencontre le contemporain, l'élégance est assurée !

Les Reines de la Frip

32 bd Jacques Duclos.

Ouvert le lundi : 14h-19h / et

du mardi au vendredi : 10h-19h

☎ 06 16 62 00 31

Carrefour Voyages Tarnos vous invite à découvrir le monde !

Avec les travaux de rénovation du centre Commercial Carrefour Océan Tarnos, votre nouvelle agence de voyages a ouvert ses portes début décembre 2015.

Située dans la galerie commerciale, voici la 1^{ère} agence de voyages à Tarnos !

Avec son emplacement de choix, l'agence de voyages vous propose la proximité de chez vous avec un stationnement gratuit et facile et une ouverture en journée continue afin de s'adapter à tous les clients.

Maité, Elodie et Aurore, ont été recrutées pour mettre tout en œuvre et organiser le voyage de vos rêves !

Les conseils et l'expertise de cette nouvelle équipe vous accompagnera tout au long de votre voyage avec une assistance permanente, une excellente négociation avec tous les partenaires du tourisme et les garanties financières obligatoires pour ces professionnels du voyage.

Prestations sur mesure, circuits organisés, billets d'avion, nuitées d'hôtel, locations de voitures, séjours en France et au bout du monde, tout est possible.

Avec Carrefour Voyages Tarnos, partez en toute sérénité !

Carrefour Voyage

Centre commerciale Carrefour

Bd Jacques Duclos

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h

☎ 05 59 52 52 70

✉ carrefour_voyage_tarnos@carrefour.com

Ce soir, c'est chez Sushi San !

Le chef Christophe Esvan, originaire d'Avignon, a décidé de ne plus quitter les Landes après quelques voyages allant des États-Unis à la Corse en passant par la Haute-Savoie. Habitué à travailler la pâtisserie en restauration, il a eu besoin de changer d'air ! C'est à Tyrosse, qu'il a eu l'opportunité de cuisiner pour Sushi San où il a été formé à l'art japonais. Par la suite, il a décidé de monter son propre restaurant, ici à Tarnos, toujours en association avec celui de Tyrosse.

Minutie dans le dressage, harmonie des goûts, attention aux détails, réalisation artisanale, produits de grande qualité sont les maîtres mots qui règnent à Sushi San, avec notamment le produit phare : le Saumon bio Supérieur d'Écosse ! Chaque semaine, Christophe et son équipe vous propose de nouvelles recettes avec le sushi de la semaine. Frais ou cuits, végétariens ou spécial femme enceinte, vous y trouverez le plateau qui vous convient; Sushi San se spécialise dans le sushi et vous propose des produits de qualité dans une ambiance conviviale. De plus, Sushi San apporte de nouvelles commodités aux Tarnosiens en proposant un service de commande continu permettant de réserver ses plateaux de sushis à toute heure de la journée pour venir les récupérer aux heures de service.

Sushi San

Rès. Loustaunau

Ouvert du mardi au vendredi : 11h45-14h

/ et du mardi au samedi : 18h30-21h45

☎ 09 83 98 16 30

🌐 www.sushi-san.fr



Les Kinésithérapeutes de l'espace La Yayi.

Simon Garro est installé depuis le mois de Mars à l'Espace La Yayi, à l'entrée de Tarnos, en tant que masseur-kinésithérapeute. Diplômé en 2011 à Paris, il exerce depuis dans la région.

Il possède une formation complémentaire en thérapie manuelle, pour approfondir la prise en charge des troubles musculo-squelettiques et le suivi de sportifs amateurs et professionnels dans la prévention et le traitement des blessures et ainsi les accompagner dans leur pratique. Il va prochainement entrer en formation avec la Fédération Française de Golf afin d'enrichir ses connaissances, et lier passion personnelle et professionnelle ! Il travaille en collaboration avec Claire Duru et Ludovic Etcheto dans la prise en charge de troubles ortho-traumatologiques et rhumatologiques (Méthode CGE, K-Taping, DLM...), neurologiques, respiratoires, périnéo-sphinctériens, abdominaux et dans la prise en charge du nourrisson.

Les consultations peuvent se faire à l'Espace La Yayi au sein du cabinet paramédical créé en 2012, constitué également de l'ostéopathe Julien Praët et des infirmières Marion Vajou et Colette Llorca. Ils se déplacent également à domicile, en maisons de retraite et travaillent en lien avec le centre de rééducation des Embruns de Bidart pour la poursuite des soins. Avec une patientèle qui va de quelques mois à 102 ans (et oui !) vous y trouverez une prise en charge adaptée à chacun.

Masseur Kinésithérapeute D.E

4 Bd de la Yayi, Espace La Yayi

☎ 09 82 58 48 58

✉ simongarrokine@gmail.com

Pour vos toutous tout propres :

M. Garcia vous accueille dans son établissement : Antonin Artisan Toilettier pour s'occuper de vos compagnons de vie tant aimés : vos petits et grands chiens !

Natif de Bayonne, Antonin exerce son métier depuis bientôt 30 ans. Il a eu l'occasion, durant son parcours, de travailler sur Bayonne, en région parisienne, à Bordeaux et Agen, mais c'est avec beaucoup de plaisir qu'il est revenu dans la région, à Tarnos, depuis décembre 2015.

Ici, on vous propose des coupes aux ciseaux et à la tondeuse avec une spécialisation dans l'épilation pour toutes races de chiens (nous sommes désolés pour nos amis les chats, mais la spécialité reste les chiens, moins sauvages à appréhender).

Pour l'histoire, à ses débuts M. Garcia souhaitait être coiffeur (pour le coup, pour les humains), les métiers de l'artisanat l'ayant toujours attiré, mais ce sont les animaux qui ont gagné la partie !

En effet, la préparation que nécessite ces derniers afin de les apaiser avec des caresses et des paroles douces est une chose qui tient énormément à coeur à M. Garcia. Cette communion qui ressort entre l'animal et le toilettier, c'est elle qui a fait pencher la balance !

Il s'agit de la seule boutique que vous pourrez trouver sur Tarnos. Alors si vous souhaitez chouchouter vos chiens, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Antonin Artisan Toilettier

2 rue Bertranon, en face du restaurant « Le Mill' Pattes »

☎ 05 59 45 79 96

ÉTAT CIVIL JUIN 2016

Naissances

Djibril Mohamed BENBACH le 01.06 ; Julian Lucien CHARLES le 05.06 ; Soléah CAMY-SARTHY le 07.06 ; Louise Christina Martine GAILLARD le 11.06 ; Raphaëlle LONNÉ le 13.06 ; Camille Assiatou ALBASSIER le 16.06 ; Esteban Louis BREDE le 17.06 ; Pauline Adèle Camille MATHIS COUILLÉ le 21.06 ; Martin COMETS le 22.06 ; Waïl MOUSTAKIM le 27.06 ; Nino Canio LEON MAILLARD le 28.06 ; Bastien ETCHEBARNE le 28.06

Mariages

Frédéric Charles Alexis ROLLAND et Camille Agnès Jeanne Marie RABINEL le 18.06 ; Serge Alain SUM et Frédéric POULAIN le 18.06 ; Pascal DAGUERRE et Anne-Sophie POIZAC le 18.06 ; Emmanuel Jean-Charles MIRGUET et Béatrice PERNELET le 25.06

Décès

André Rémy ZOZAYA 75 ans, Jacqueline Adrienne Eugénie CHARBONNEYRIAT 84 ans, Christian Michel OXARAN 64 ans, Jacques Joseph DUPRAT 82 ans.

ÉTAT CIVIL JUILLET 2016

Naissances

Camille Hélène LEFAY le 01.07 ; Manon CAZARÉS le 01.07 ; Enzo MAHÉ le 06.07 ; Lou Annie Maria ONCINA LAVO le 07.07 ; Mafalda ALVES DOS SANTOS le 08.07 ; Taina DELORT MARIN le 08.07 ; Lily Virginie DEBEAUX DEARLY le 09.07 ; Leandro Joseph Robert SEBAN DUBIEF le 11.07 ; Charlie Inès CHORT le 12.07 ; Tiago Jean Manuel SCHNEIDER le 23.07 ; Mila Elise Jeannine ZEÏTOUN le 24.07 ; Kacy GALVAN le 26.07

Mariages

Cédric LASBACAS et Jenny BELLOIS le 09.07 ; Julien LE TOUS et Elodie BUTET le 16.07 ; Bruno LARTIGUE et Anne-Marie LAMBERT le 16.07 ; David RAULT et Isabelle DUPRÉ le 23.07

Décès

Pierre Paul LASSALLE 90 ans, Christophe Lucien LECAT 50 ans, Marie-Aline SALLETTE 70 ans, Edouard Germain ARRICAU 77 ans, André Jean LABY 96 ans, Germaine PÉTRIAT 86 ans, Marguerite Marie IRIARTE 87 ans, Jeannine Mauricette ROUDEY 86 ans, Jeannine LAURE 81 ans, Christine SABALSA 34 ans, Irène MARTINEZ 87 ans, Yvette PECHAUD 85 ans, Albert Jean Roger SARDA 85 ans, Marie Thérèse Noëlle FANCHINI 74 ans.

ÉTAT CIVIL AOÛT 2016

Naissances

Seyba Bouyaguy Dara TRAORE le 12.08 ; Luken VIDEgain le 12.08 ; MéliA LARROUTURÉ le 15.08 ; Célia Nelly Yolande PETIT le 18.08 ; Waïna Lina ORTHET le 18.08 ; Manon SORHOUEt le 20.08 ; Madjiguene GUEYE le 22.08

Mariages

Stéphanie GROSTÉGUI et Julien Antoine André COMBES le 02.08 ; Fabien BROCA et Annelise COURT le 06.08 ; Emmanuelle PREVOST SANSAC de TRAVERSAY et Benoît LEPAULT le 19.08 ; Jean-Marie CHEMAy et Chrystelle VANNIER le 20.08 ; Christophe LOYCE et Irina GORELYSHEVA le 27.08 ; Jonathan MERLE et Florentine GRANCOIN le 27.08

Décès

Jeanne Yoma EYHARABERRY 79 ans, Yves André MEYNARD 93 ans, André BIENVENU 82 ans, Anne-Marie PESQUÉ 62 ans, Emmanuel José Léon BAUZET 76 ans, Emile Jean DUPRAT 89 ans, Serge Denis Maurice François MANIFICAT 79 ans, Pierre Jean DULAMON 88 ans, Julienne ALASTUEY 97 ans.

Les travaux

Le programme Saint-Nicolas



Lancement du programme « Saint-Nicolas » !

« Saint-Nicolas » (du nom de l'ancienne maison s'y situant) est lancé par deux promoteurs qui ont travaillé de concert : Kaufman & Broad (39 logements) et le COL (32 logements). Suite à la vente de deux terrains mitoyens avenue Jacques Duclos, et dans le cadre du schéma directeur d'aménagement du centre-ville arrêté avec les Tarnosien-ne-s, un programme immobilier

Le COL proposera 9 logements en accession sociale et 21 en location (30 % du programme).

Les bâtiments comprenant 2 étages feront 9m de haut.

Les travaux ont commencé au mois de septembre pour une livraison prévue début 2018. Entre ces bâtiments et ceux de Loustaunau, un carrefour sera aménagé sur la RD810 (ex RN10). Il marquera l'entrée sud du centre-ville.

La Plaine : c'est parti pour la 5^e tranche !

Les travaux de réfection globale de la voirie ont commencé Au programme :

- réfection du réseau d'eau pluvial (septembre / octobre) et réaménagement de la voirie (octobre/novembre) : 380 000€ TTC,
- aménagement de l'arrêt de bus adapté aux « Personnes à mobilité réduite » (7 200€),
- aménagement du point tri et collecte des ordures ménagères,
- remplacement du réseau d'éclairage public dans la continuité des tranches précédentes dans le quartier (début 2017) : 68 000€.

Financement : Ville de Tarnos

Le programme Saint-Nicolas



En Bref...

Loustaunau

La deuxième tranche des travaux est bien avancée !

Nouveau Foyer des Jeunes Travailleurs

À l'espace technologique Jean Bertin : Les travaux ont débuté !

Castagnet

Des travaux de renforcement d'un important talus sont en cours dans le quartier.



RÉSIDENCE TARNOS OCÉAN... QUEL CHANTIER !

Vous avez sans doute remarqué les travaux réalisés en haut de l'avenue Lénine par la Résidence Tarnos Océan (RTO), qui approchent de leur fin. RTO vous informe de l'état d'avancement :

« Depuis mars 2000, l'établissement Résidence Tarnos Océan a pris sa place dans le paysage du centre-ville. 55 adultes à mobilité réduite y sont accueillis de façon permanente. Un service d'accueil de jour et d'accueil temporaire permet de compléter cette offre.

Au fil des ans un travail de réflexion et de concertation a été conduit en lien avec les administrateurs, les résidents, les salariés et les familles pour concrétiser nos visions de l'autonomie, de l'accessibilité, du vivre ensemble et de la qualité de l'accompagnement. Le projet d'extension et de réhabilitation va finalement permettre, à terme, de proposer 10 appartements supplémentaires dans le cadre du foyer occupationnel. **C'est donc un mini quartier qui verra le jour en avril 2017** : une cuisine centrale et un nouveau restaurant, une lingerie, des chambres d'hôtes pour les familles et des espaces professionnels mieux dimensionnés.

Les appartements et les locaux mis à disposition sont fonctionnels, lumineux, spacieux.

Nous avons bien conscience que la proximité des travaux occasionne quelques désagréments pour nos proches voisins : plusieurs réunions et des rencontres ont permis d'exposer le projet, de commenter les interactions avec notre environnement. Pour autant, il n'est pas toujours possible de gommer tous les désagréments et nous les remercions pour leur patience et leur indulgence.

Depuis 16 ans j'ai eu l'occasion d'apprécier l'écoute attentive, les conseils et la disponibilité d'une équipe municipale qui nous a toujours soutenus et accompagnés dans nos projets... Cette collaboration active apporte un réel dynamisme à notre projet d'établissement. »

Contact : DUCES - ☎ 05 59 64 34 10 - ✉ siege@ahm.fr

Les tarnosien-ne-s s'emparent de la Ville

Des initiatives spontanées

Aux pieds des bâtiments, sur les trottoirs, de plus en plus d'habitants prennent l'initiative de retirer les pousses non souhaitées pour en mettre d'autres à la place !

On peut même désormais croiser des potagers spontanés inspirés de l'initiative « incroyables comestibles ». Le principe : chacun peut arroser, entretenir, recueillir les fruits et légumes sur des plantations installées par un ou plusieurs habitants dans des espaces communs.



Plantation de légumes à disposition de tous (Clair de Lune)



Des habitants de Lacroix embellissent leur pied d'immeuble



Loustaunau : des jardins partagés ouverts à tous !

Prévu dans le projet, la Sobrim, promoteur du projet « Loustaunau », a vendu à 1€ symbolique une parcelle de terrain à la ville, entre les résidences et le garage Dulamon. Tous les Tarnosien-ne-s souhaitant s'inscrire dans cette démarche sont invités à se constituer en association lors d'une réunion de présentation et de lancement du projet qui aura lieu en octobre.

Rentrée scolaire 2016-2017

La rentrée, c'est un mélange de sensations fortes qui rappellent aux parents les émotions qu'ils vécurent eux-mêmes quelques années auparavant. Les immanquables pleurs, les sauts de joie, l'odeur des cahiers neufs, les cartables encore impeccables, l'impatience de lire les noms des copains de sa nouvelle classe, la découverte toujours intimidante de sa/son professeur, le choix de sa place dans la classe, parfois, déjà, le premier retard de l'année...

Dans le stress et le brouhaha de ces moments toujours particulier, on ne se doute pas que pendant tout l'été, en coulisse, ce jour a été soigneusement préparé par les agents municipaux.

Ranger, nettoyer à fonds, réparer les classes et les objets, repeindre, améliorer les locaux, installer les nouveaux vidéo-projecteurs... Saviez-vous, par exemple, que les menuisiers de la ville fabriquent de nouveaux meubles chaque année pour répondre aux besoins des professeurs ?

LES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE (TAP) ET INTERCLASSE



En maternelle, les TAP gardent la même philosophie avec des activités totalement gratuites s'adaptant aux besoins des enfants. Une attention particulière est apportée à l'alternance entre les temps d'activités (apprentissage, jeux) et les temps calmes et de repos.

Pour les 3-5 ans, les temps périscolaires (dont font partie la pause périodique et les TAP) doivent être des moments privilégiés qui préservent le calme et le repos tout en leur permettant de jouer, observer, agir, manipuler, rêver, lire, chanter, ne rien faire... Ces activités doivent favoriser le laisser jouer, le laisser faire, mais également le droit de ne rien faire.



En élémentaire, la Ville fait intervenir des agents municipaux pour proposer : des ateliers multimédia, l'orchestre à l'école, du sport, de la musique,...

Dans la recherche permanente d'améliorer l'apprentissage et l'épanouissement des enfants et de coler au mieux à leur rythme biologique, le travail collaboratif entre tous les acteurs de l'éducation va se poursuivre. Dès cet automne, deux temps forts seront organisés, et la spécialiste Claire Leconte reviendra poursuivre la réflexion avec les volontaires, parents comme professionnels.



Un nouveau projet pédagogique pour les crèches municipales !

Pendant un an, les équipes ont été accompagnées par une psychologue clinicienne, Martine Thouya, afin de définir un projet pédagogique par établissement : travail de fond sur les pratiques professionnelles, les modalités et conditions d'accueil des enfants et de leurs familles...

Mises en pratique dès cette rentrée, elles sont formalisées par un livret à destination des familles.

Le prochain observatoire se tient fin septembre avec tous les acteurs de la petite enfance afin de préparer l'année (résidence d'artistes, spectacle de Noël).

NOMBRE D'ÉLÈVES :

En maternelle : 358

(contre 369 en 2015)

En élémentaire : 750

(contre 741 en 2015)

ÉQUIPEMENT EN VIDÉO-PROJECTEURS INTERACTIFS (VPI) TERMINÉ !

Avec l'acquisition par la ville de 12 nouveaux VPI, l'ensemble des classes élémentaires est maintenant équipé. Les maternelles en comptent deux par établissement. Pour les faire fonctionner et les utiliser de manière pédagogique, une conseillère vient former les enseignants.

LE MOT DE L'ASSOCIATION POUR LE CENTRE DE LOISIRS DE TARNOS



« Les animateurs de l'Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos sont fins prêts pour accueillir les petits tarnosiens. **Avant l'école, après l'école, le mercredi, mais aussi de 12h à 14h au restaurant scolaire et bien sûr durant les nouveaux temps d'activités périscolaires**, les animateurs ont concocté différents projets d'animation, adaptés aux différents âges accueillis et aux plages horaires qui jalonnent la journée scolaire ou de vacances. En plus des programmes d'animation, relativement classiques, des challenges, des rencontres inter-écoles et des repas à thème sont proposés durant la pause méridienne ;

des soirées en familles sur les accueils périscolaires, notamment à la veille des vacances. Les TAPs seront l'occasion d'élargir l'espace social et culturel mais aussi d'aborder des sujets plus sérieux autour de la citoyenneté, de l'éco-responsabilité et de la prévention.

Durant les vacances scolaires, l'équipe d'animation décline un thème fédérateur mis en exergue lors de la soirée de clôture, réunissant parents, enfants et animateurs. À Noël le centre de loisirs sera ouvert du 19 au 23 décembre inclus puis reprendra ses activités le 1^{er} janvier 2017 !

Vous pouvez également inscrire vos enfants sur un des 3 centres d'animation de quartier (Dous Haous, Pissot, Castillon), ils sont ouverts tous les soirs scolaires de 17h à 19h avec des horaires variables en fonction des projets d'animation. Cette année les parents pourront participer à des soirées spécifiques sur des thèmes touchant à leur rôles et missions de parents dans une ambiance conviviale et autour de moments de détente partagés.

Enfin, n'oubliez pas nos RDV traditionnels ouverts à tous, au travers des manifestations hors structure :

- Portes Ouvertes le vendredi 7 octobre
 - Anniversaire des droits de l'enfant le vendredi 18 novembre
 - Spectacle de Noël le vendredi 16 décembre.
- Bonne rentrée à tous. »

Contact : Isabelle CHAISE

☎ 05 59 64 45 97 / 90 51 - ✉ assocltarnos@hotmail.com

🌐 www.educjeunes40.com

CET ÉTÉ, LES JEUNES SE SONT AMUSÉS !

Que ce soit lors des activités quotidiennes au local jeune de Castillon, à la plage, en sortie, ou lors des séjours, les 11-17 ans ont répondu présents cette année !

Acteurs des séjours à part entière, 48 filles et 51 garçons se sont impliqués dans la réussite de leur voyage.

Pendant ce temps, au local jeune, ils étaient une centaine à aborder la thématique de l'Art et de la Culture, fil conducteur de cet été. Ils ont notamment découvert la sculpture sur béton, la danse, la photo, les mangas, le djumbé, le graphisme,... tout en restant largement ouverts sur des activités sportives et de loisirs.

Ces actions sont des moyens de former des citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée. Il est nécessaire de pouvoir contribuer au développement des jeunes et de leurs permettre de trouver leurs places en société. La nouvelle politique jeunesse (voir p. 14 et 15) permettra de rendre acteurs les jeunes en tant que citoyen impliqué et engagé au cœur de leur ville.

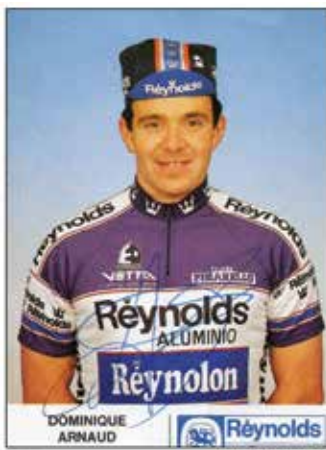
Lors du repas de clôture des activités jeunesse, les petites soeurs et petits frères aussi ont pu s'essayer à la sculpture sur béton.



La dernière échappée de Dominique Arnaud (1955-2016)

La ville de Tarnos s'associe à l'hommage du Vélo Club de Tarnos ci-dessous.

« Dominique Arnaud est né en 1955 à Tarnos. Avant de devenir le célèbre champion cycliste, il s'est essayé au rugby avec les Jeunes du Boucau Stade et l'école de rugby du BTS, entraîné par Francis Gonzalez (actuel maire du Boucau). Cette génération 1955 sera championne de France minimes à 7 en 1970 et cadet en 1972.



UN PARCOURS FAIT DE VICTOIRES

C'est en 1970 qu'il prend sa première licence au Vélo Club de Tarnos en cadets. Durant les 10 saisons de sa carrière amateur, il récoltera pas moins de 75 bouquets. **Ce solide rouleur s'imposera dans les plus belles courses régionales et nationales :** Royan Blaye, le Tour de l'Yonne, le Tour du

Béarn et les 4 jours Basco Landais (à 2 reprises).

Après cette belle moisson de victoires, il est très vite remarqué par le directeur sportif de la nouvelle équipe espagnole « Reynolds », José Miguel Echavarri, et s'engage pour sa première saison professionnelle avec l'équipe navarraise (aujourd'hui la Movistar).

Le 8 mai 1980, il remporte sa première victoire professionnelle et celle de cette nouvelle équipe lors de la 16^e étape de la 54^e Vuelta, entre Ponferrada et León. Cette première victoire en appellera bien d'autres ; 2 autres étapes de la Vuelta, des étapes sur le Tour de Catalogne, d'Andalousie, de Bretagne, sur le Midi Libre et le classement général du Tour du Limousin 1983.

Solide rouleur et équipier modèle de 1980 à 1991, au côté de Bernard Hinault, Pedro Delgado et Miguel Indurain, il participera à 11 tours de France, 4 Giro d'Italia et 4 Vuelta. Il terminera 22^e du Tour 1985, en remportant avec l'équipe La Vie Claire d'Hinault et de Lemond, la 3^e étape lors du contre la montre par équipe. De retour en Espagne en 1986, il mettra sa vaillance et sa bonne lecture de la course au service de ses leaders pour **remporter le Tour de France (1988 P. Delgado, 1991 M. Indurain) et une Vuelta (1989 P. Delgado).**

LE VC TARNOS, CLUB DE COEUR

Pendant ses 12 années de professionnalisme, il portera également les couleurs des équipes Puch, Wolber. Durant toute sa carrière, **il a gardé un fort attachement à son club le VC Tarnos**, qu'il aimait si souvent comparer avec un autre VCT, le Vélo Club de Toucy, cher à son grand ami Franck Pineau, également vice-président à Toucy.

De son attachement à son club et avec l'aide précieuse de la municipalité, **il a permis aux amoureux du cyclisme basco-landais de venir côtoyer les plus grands champions de l'époque**, en aidant à

l'organisation à la fin des années 80 de 2 critères cyclistes avec les professionnels.

Avant de raccrocher le vélo en 1991, il s'investit à nouveau au sein du Boucau Tarnos Stade, au conseil d'administration et à la commission animation, avant de prendre en charge la commission Rugby du Club.

À la fin de sa carrière, il s'implique à fond dans le cyclisme pour **aider les jeunes de la région à passer à l'échelon supérieur.**

LE CYCLISME, UNE PASSION PARTAGÉE

En 2001, avec le soutien de Philippe Lapègue, **il fonde l'entente Sud Gascogne, pour fédérer les meilleurs jeunes de la région, et leur permettre d'aller se confronter aux meilleures équipes** à l'échelon national. Avec cette nouvelle structure il remporte à 2 reprises la Coupe de France de DN 1 Espoirs en 2004 et 2005.

Cette nouvelle structure régionale permettra à une douzaine de jeunes coureurs de la région de passer à l'échelon supérieur et de réaliser une belle carrière professionnelle ; Mickael Delage, premier coureur de l'ESG à passer professionnel, Mathieu Ladagnous, Fabien Patanchon, Pierre Cazaux, Thomas Lebas, Quentin Pacher, Alexis Guerin ou le regretté Denis Kudashev.

Cet investissement sans faille dans la détection et la formation des jeunes talents, lui a valu la reconnaissance du milieu cycliste amateur, par la remise du Trophée d'Honneur 2015, pour ses qualités d'éducateur par Direct Vélo, et par la réalisation d'un documentaire sur le cyclisme amateur « Allez Jean » réalisé sur la Ronde de l'Isard 2014.

Un grand nombre de ses jeunes coureurs, et anciens équipiers étaient présent le 14 juillet dernier pour l'inauguration d'un square à son nom dans le village de Mées, par amitiés et par reconnaissance de son implication pour le cyclisme pendant plus de 40 ans, et toujours fidèle au VCT.

Comme le disait Charly Mottet, un « ambassadeur du cyclisme » vient de nous quitter.

Licencié au vélo Club de Tarnos depuis plus de 40 ans, il a marqué l'histoire du club tant par ses résultats sportifs que par sa disponibilité et son aide précieuses dans la vie du club. Il laisse un grand vide pour nous et le cyclisme en général. »



Bernard Larrède (1930-2016)

Une figure du BTS s'est éteinte

Wilfrid Ferré rend un hommage touchant à son ami Bernard Larrède, grande figure du Boucau-Tarnos Stade. Nous avons souhaité nous y associer en le publiant.

« Bernard Larrède a marqué l'histoire du BTS, d'abord joueur dans les années 60 où, très jeune, il joua en 1ère mais aussi et surtout en tant que dirigeant.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU BS/BTS

En 1974/75, il devient Secrétaire Général du Boucau-Stade après avoir été la saison précédente Adjoint à ce poste. Il accompagne son club, lors de ses grandes heures dans l'Elite puisqu'il ne quittera son poste que lors de la saison 2000/01. Ainsi, il fut le Secrétaire Général du BS/BTS pendant 26 saisons, ce qui doit être un record en la matière. Clin d'œil de l'Histoire, c'est Lucien Larrieu qui le remplace dans cette fonction, lui qui fut son Secrétaire Général Adjoint lors de sa prise de fonction en 1974/75.

Il fut également Président de la Commission de Rugby de 1975/76 à 1979/80. Il représenta le club à l'UFOLEP et fut observateur délégué (pour superviser les adversaires) au début des années 80. Enfin, il fut pendant de très nombreuses saisons (années 80 et 2000) le délégué du Club au Comité Côte-Basque Landes où il exerça notamment à la Commission de Discipline.

Il occupa également la fonction de Président des abonnements des sociétaires (en 1992 et 1993) et

participa à la création du Bulletin du Club « Allez les Noirs » en 1990 dont il fut le Président jusqu'à la saison 2002.

LA VOIX DE « PIQUE » ET DE « L'INTER »

A la fin de son mandat de Secrétaire Général, Bernard Larrède ne quitta pas pour autant son club puisqu'il fut vice-Président de la saison 2000/01 à la saison 2002/03 puis il fut simple dirigeant via le Conseil d'Administration jusqu'à la saison dernière, soit plus de 40 ans au service des Noirs ! Il fut également l'une des chevilles ouvrières pour le centenaire de notre club en 2007. Outre son écriture parfaite & sa belle chevelure impeccable et ondulée, Bernard Larrède c'était aussi la voix de « Pique » et de « l'Inter » dont il fut pendant plus de 30 ans le speaker. Sa Voix nasillarda était reconnaissable entre mille et il n'était pas rare, durant les rencontres, de l'entendre pester contre les décisions arbitrales défavorables aux Forgerons quand il avait oublié de fermer son micro. Les « alors », « hébé », « encore », ponctuèrent certains matchs pour la plus grande joie des supporters présents !

Avec la disparition de Bernard Larrède c'est tout un pan de l'Histoire de notre club qui disparaît. »

COMMISSION DE RUGBY



B. LARREDE



Membres actifs de la Commission d'organisation du Centenaire

Stoats : B. NASSIET - G. MIREMONT - G. LASSALLE - J. FONCILLAS - F. GONZALEZ - G. BOURGEOIS - P. DARRIGUES - J. COLET
Accroquis : P. MANTON - J.-M. PANCAUT - G. CAZALRANG - B. LARREDE - C. CANET - Absent sur la photo : J.-M. SINFORT

LE B.T.S. FETE
SON CENTENAIRE
EN 2007 !



À la MÉDIATHÈQUE

Une grainothèque à la médiathèque !



Du nouveau au pôle Musique



ZIKLIBRENBIB
Le musique libre s'invite dans les médiathèques

En partie réaménagé au cours de l'été, le pôle Musique mettra très bientôt à disposition une borne tactile qui permettra d'écouter les derniers disques achetés par la médiathèque avant de les emprunter. Les bornes d'écoute en libre-accès permettront toujours l'écoute de tous les disques disponibles en rayon.

Dans un second temps, cette borne permettra également à la médiathèque de faire une place à la musique libre – c'est à dire libre de droits, qui peut (comme un logiciel libre) être selon les cas, copiée, diffusée, distribuée ou modifiée.

Via le site Ziklibrenbib, il sera possible de découvrir et d'écouter de nombreux groupes et musiciens, qu'ils soient issus de la scène locale ou simplement des artistes engagés dans cette démarche d'autoproduction.

LES TEMPS MODERNES M É D I A T H È Q U E

Dès cet automne, une grainothèque sera installée à la médiathèque.

Une grainothèque, qu'est-ce que c'est ? C'est une boîte en libre accès qui permet à tous de venir échanger des graines (fruits, fleurs, légumes...) gratuitement. Non seulement cette démarche est éco-citoyenne mais elle permet aussi de cultiver des espèces moins répandues, et donc de favoriser la biodiversité ! En incitant les gens à cultiver leur jardin, la grainothèque permet aussi de promouvoir une meilleure alimentation pour tous.

Comment ça marche ?

Les dépôts et retraits de la boîte sont libres, mais les personnes qui déposent des graines doivent s'assurer de :

- n'utiliser aucun engrais chimique,
- ne pas introduire de semences hybrides F1 (non reproductibles).

La grainothèque est régie par le principe du troc. Il est cependant possible de prendre des graines au moment où on en a besoin, en s'engageant à en rapporter quand on en aura à partager.

Comment participer ?

A la fin de l'été, récoltez vos graines bio et non hybrides pour les partager et les échanger à partir de cet automne.

La médiathèque possède de nombreux ouvrages sur la récolte des graines, que vous pourrez découvrir à l'occasion de le rencontre du **samedi 17 septembre**, avec au programme la projection du film « La Guerre des Graines » de Stenka Quillet et Clément Montfort, une présentation du concept avec l'association « Graines de Liberté », et un premier troc de graines.

Et pourquoi pas le jeu vidéo ?

Jouer est un loisir et une pratique culturelle qui conquiert un public toujours plus large. Si l'on peut à la médiathèque lire un livre ou une BD, regarder un film ou écouter de la musique, pourquoi ne pas y jouer également ?

Une sélection de jeux sera proposée, pour jouer sur place uniquement et sur différents supports (console, PC, tablette pour les plus jeunes).

Découverte d'un jeu, tournoi (e-sport, e-musique...), heure du conte numérique, utilisation par petits groupes de l'espace jeu vidéo (anciennement espace MAO) seront autant de manières de faire une nouvelle expérience de la médiathèque.

Les Rendez-vous habituels de la médiathèque :

Conférences, ateliers multimédia, projections, rencontres, échanges autour des lectures (Marque-Page, Critik@blok)...

LES COUPS DE COEUR de la saison 2015-2016 du « Marque-Page »

Le « Marque-Page », c'est le rendez-vous mensuel pour parler de livres en toute simplicité et dans la convivialité. N'hésitez pas à le rejoindre !

Premier rendez-vous de la nouvelle saison le VENDREDI 7 OCTOBRE À 18H30.



L'imposteur

Javier Cercas [cote : CERC R]

Icône nationale antifranquiste, symbole de l'anarcho-syndicalisme, président de l'Amicale de Mauthausen qui pendant des décennies a porté la parole des survivants espagnols de l'Holocauste, Enric Marco s'est forgé l'image du valeureux combattant de toutes les guerres justes. En juin 2005, un jeune historien met au jour l'incroyable imposture : Enric Marco a bâti le plus stupéfiant des châteaux de cartes ; l'homme n'a jamais, en vérité, quitté la cohorte des résignés, prêts à tous les accommodements pour seulement survivre.

Javier Cercas est né en 1962 à Caceres (Estrémadure) et enseigne la littérature à l'université de Gérone. Il est l'auteur de romans, de recueils de chroniques et de récits. Il est également chroniqueur du journal El País. Ses romans, traduits dans une trentaine de langues, ont tous connu un succès international.

« Un plongeon vertigineux dans 70 ans d'histoire de l'Espagne »
« Ce « roman vrai », passionnant et érudit, pose frontalement la question de la mémoire historique dans un pays qui a encore beaucoup de mal à affronter son passé ».



Les arpenteurs

Kim Zupan [cote : ZUPA R]

John Gload, 77 ans, attend son procès dans une prison du Montana. Val Millimaki, adjoint du shérif, travaille dans cet établissement et chaque nuit, le criminel lui révèle une partie de son passé. Une amitié troublante naît entre les deux hommes, sur fond de manipulation, de confessions et de non-dits.

Kim Zupan est originaire du Montana (Etats-Unis)). Il a grandi aux alentours de Great Falls, dans la région qui tient lieu de décor à son roman. Durant vingt-cinq ans, il a gagné sa vie grâce à son métier de charpentier et a continué d'écrire en parallèle. Il a été tour à tour fondeur, professionnel de rodéo, pêcheur de saumon en Alaska, réparateur d'avion à réaction. Il enseigne aujourd'hui la menuiserie à l'université de Missoula.

« Un premier roman palpitant et très fin, la naissance d'une amitié racontée dans une écriture très riche et très visuelle. »
« Un hymne à la nature flamboyante. C'est l'essence même du Nature Writing. »



Je m'appelle Blue

Solomonica de Winter [cote : WINT R]

Ayant sombré dans le mutisme depuis le décès de son père, Blue, la narratrice, raconte comment à l'âge de 13 ans, elle a tué un homme et une femme. Alors qu'elle ne trouve de réconfort que dans Le magicien d'Oz, elle fait la connaissance de Charlie qui partage cette même passion. Entre

eux, un lien fort se crée jusqu'au moment où elle le surprend avec sa petite amie.

Solomonica de Winter est née en 1997 aux Pays-Bas. Elle est la fille du grand journaliste hollandais Léon de Winter. Elle a grandi aux Etats-Unis et n'a que 16 ans lorsqu'elle écrit ce premier roman,

« Dense, ciselé, subtil... Un thriller incroyable de maîtrise pour une jeune fille de cet âge. »

« On se laisse prendre par la construction du roman et par l'analyse très fine de la schyzophrénie »



Long week-end

Joyce Maynard [cote : MAYN R]

En 1987, Henry a 13 ans et vit avec sa mère Adèle après que son père les a quittés pour se remarier. Adèle est encore jeune et jolie mais elle s'est presque retirée du monde et ne sort qu'en de rares circonstances. En cette veille de long week-end, elle emmène toutefois Henry au centre commercial. Planté devant le présentoir des magazines où il essaye de feuilleter Playboy, le jeune homme se heurte à Frank, un prisonnier en cavale.

Collaboratrice de multiples journaux, magazines et radios, Joyce Maynard est aussi l'auteure de plusieurs romans dont Les Filles de l'ouragan, Baby Love et d'une autobiographie, Et devant moi, le monde. Elle partage son temps entre la Californie et le Guatemala.

« Les rapports parents/enfants vus de manière très juste et touchante à travers les yeux d'un adolescent. »

« Comment une rencontre improbable peut bouleverser une vie et l'enrichir. »



L'autre moitié du soleil

Chimamanda Ngozi Adichie [cote : ADIC R]

Lagos, début des années 60. L'avenir paraît sourire aux sœurs jumelles : Olanna est amoureuse d'Odenigbo, intellectuel engagé et idéaliste ; quant à Kainene, sarcastique et secrète, elle noue une liaison avec Richard, journaliste britannique blanc fasciné par la culture locale. Le tout sous le regard intrigué d'Ugwu, jeune villageois devenu boy d'Odenigbo. Quelques années plus tard, le Biafra se proclame indépendant du Nigeria. Une longue guerre va éclater, qui bouleversera leurs vies et fera plus d'un million de victimes. Orange Prize 2007.

Chimamanda Ngozi Adichie est née au Nigeria en 1977 et vit aux Etats-Unis. Elle est l'auteure de trois romans et d'un recueil de nouvelles. Ses livres sont traduits dans une trentaine de langues.

« Toute l'horreur d'une guerre violente et sans limite, dans une langue extraordinaire »

Toutes les infos sur
lestempsmodernes.ville-tarnos.fr
ou au 05 59 64 34 43

RÉCOLTE DES VINS DE 1938.

RELEVÉ DES DÉCLARATIONS DE RÉCOLTE

EFFECTUÉES EN EXÉCUTION DES ARTICLES 1 ET 2 DE LA LOI DU 29 JUIN 1907.

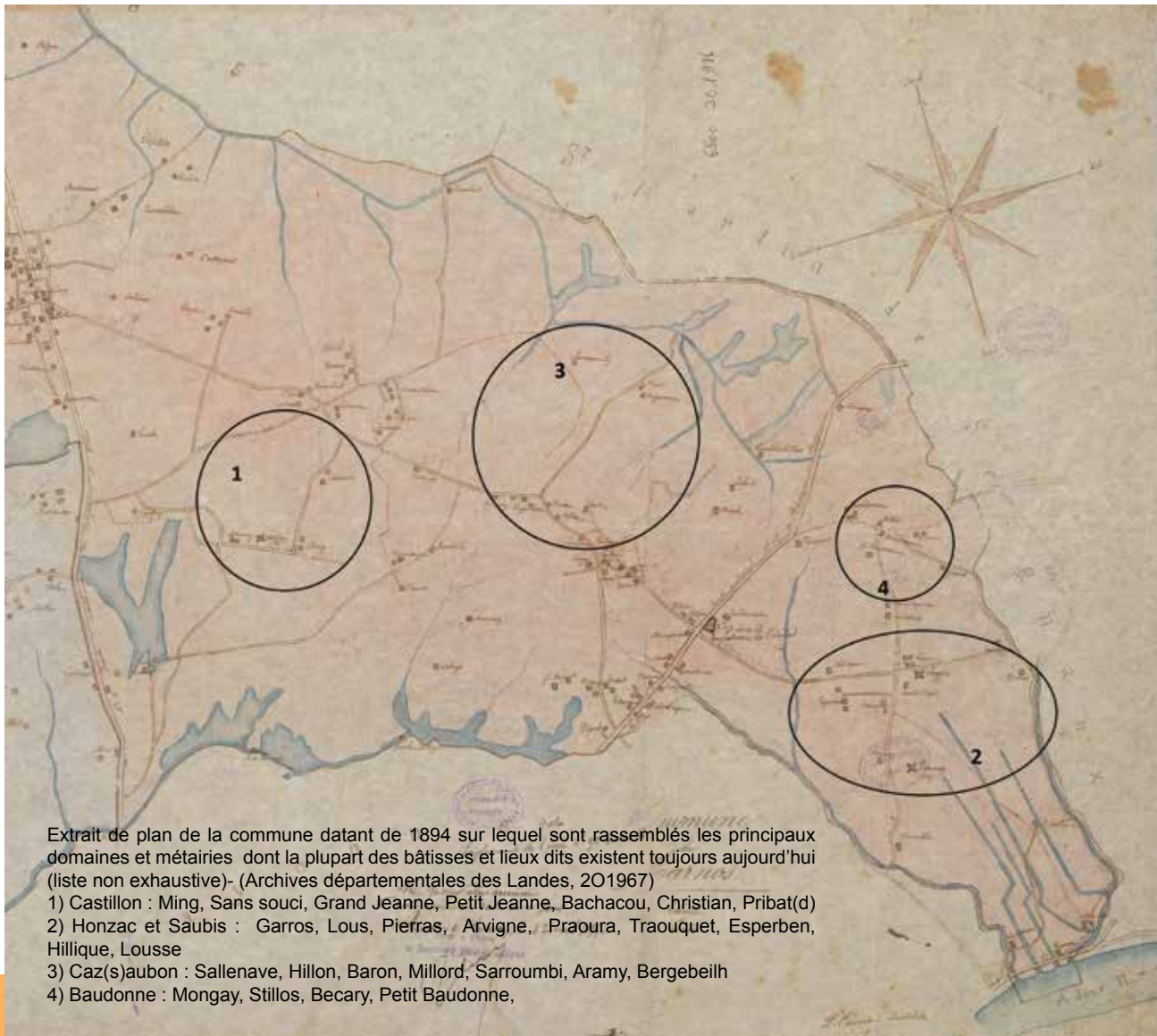
NOM ET PRÉNOMS du déclarant	NOMS des communes ou vignes et parcelles	SUPERFICIE des vignes en ares	QUANTITÉ de vin récolté		STOCK		QUANTITÉ DE MOUVES et de vendanges restantes		APPELLATION d'origine	
			En hectolitres	En litres	En hectolitres	En litres	en hectolitres	en litres	en hectolitres	en litres
11 Mironnet Victor	Tarnos	1		45						
12 Bellet Séverine	"	24 pichets		50	1					1/2 ch. ch. ch.
14 Liguier Pierre	"	25	8	4						1/2 ch. ch. ch.
15 Lavallois Julien	"	1000 pichets	9							Bordeaux
16 Molère Jean	"	30	5							
17 Corrihou Jean	"	20	4	2						Bas de Gironde
18 Doucet Léon	"	25	6	14						Bas de Gironde
19 Ribaut Jean Baptiste	"	40	15							
20 Garroux Albert	"	30	4	6						
21 Dubarry Vincent	"	45		12						Bordeaux

OFFICE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DES LANDES
COMMUNE DE TARNOS
ÉTAT DES VACHES LAITIÈRES dont le lait est collecté par un ramasseur.

NOM DES PROPRIÉTAIRES	Nombre	Indication du de vacheramasseur sol- liciteur de lait	Fournisseur
COLETT Gabriel	1	vendu à la ferme	Duboy - TARNOS
DECHANEY - Lebigne	1	Sanctus	FORANS - BAYONNE
LEHANEY - Prignon	1	vendu à la ferme	Duboy - TARNOS
PELOUX - Mirville	1	Sanctus	FORANS - BAYONNE
DÉCLARÉ - Nicoucheau	1	"	"
SAUDOU - Mougay	1	Serrante St-Barthelemy	Hirigoyen - St-G. de G.
DUBOIS - Barthelemy	1	vendu à la ferme	FORANS - BAYONNE
CASSEY - Geyss	1	"	Duboy - TARNOS
HEUS - Jean - Miasse	1	"	"
DOCEY - Pierre - Tichand	1	v. et lig.	"
CHRY - Palibe	1	"	"
LATLAGE - Basseton	1	Hausseguy Anglet	"
DUPREY - Rigout	1	vendu à la ferme	"
CHRY - Pt Baudonne	1	Bordeaux - BAYONNE	"
REYRIEUX - Caillou	1	vendu à la ferme	FORANS - BAYONNE
MIRREY - Barrois	1	Hausseguy Anglet	"
DUPUY - Billigou	1	Sanctus	Dugat - BAYONNE
DECHANEY - Mabeux	1	"	"
MATE - Félix - Arnaud	1	Hausseguy	FORANS - BAYONNE
LAFITTE - Barrois	1	trois	DUGIT
LE HIRIGUY - Baubis	1	v. l. g. ch.	Duboy - TARNOS
DOHANT - Bergueviel	1	trois	Dugand - BAYONNE
BOUET - Bache	1	v. l. g. ch.	FORANS - BAYONNE
MIRREY - Bousquet	1	"	"
REUS - Claupe	1	trois	Dugat - TARNOS
BARREY - Lapierre	1	"	"
COUCHON - Malard	1	Hausseguy	FORANS - BAYONNE
LATHIEU - Boulicq	1	vendu à la ferme	DUGIT - BAYONNE
COLLIER - Lourdoussou	1	Sanctus	FORANS - BAYONNE
BOUCHET - Trésquet	1	"	DUGIT - BAYONNE
MACTY - Margot	1	GRACIEUX - Ternac	FORANS - BAYONNE
LARROCHE - Castillon	1	14	"
BERGON - de Los	1	Sanctus	Duboy - TARNOS
LEGRAND - Trein	1	Hausseguy	"
LEGRAND - M.	1	quatre	vendu à la ferme
BOUCHET - Bernette	1	vendu à la ferme	Duboy
LEGRAND - Bouchon	1	Sanctus	FORANS - BAYONNE
COLLET - La France	1	g. ch.	Duboy - TARNOS
COLLET - Bouchet	1	Sanctus	Duboy
COLLET - Les ray cout	1	vendu à la ferme	Dugand - BAYONNE
CHIRANT - Barthelemy	1	Sanctus	WOOY - TARNOS

Bien que la production céréalière occupe une large part dans l'économie agricole de Tarnos, l'élevage et la viticulture sont également présents sur le territoire :

- 1) Relevé des déclarations de récolte des vins en 1938- Archives Municipales de Tarnos-3F21
- 2) Extrait de l'état des vaches laitières dont le lait est collecté par un ramasseur, 09 juillet 1948-Archives municipales de Tarnos- 3F11



Extrait de plan de la commune datant de 1894 sur lequel sont rassemblés les principaux domaines et métairies dont la plupart des bâtisses et lieux dits existent toujours aujourd'hui (liste non exhaustive)- (Archives départementales des Landes, 201967)
 1) Castillon : Ming, Sans souci, Grand Jeanne, Petit Jeanne, Bachacou, Christian, Pribat(d)
 2) Honzac et Saubis : Garros, Lous, Pierras, Arvigne, Praoura, Traouquet, Esperben, Hillique, Lousse
 3) Caz(s)aubon : Sallenave, Hillon, Baron, Millord, Sarroumbi, Aramy, Bergebeilh
 4) Baudonne : Mongay, Stillos, Becary, Petit Baudonne,

LES RENDEZ-VOUS

Samedi 01 octobre

Repas dansant

Avec Couleur des Îles à partir de 19h, salle M. Thorez. 06 31 90 37 76

Spectacle caritatif

Organisé par Horizon Danse, église des Forges. 06 62 34 30 28

Du samedi 01 au dimanche 02 octobre

Stage de Danse

Avec Danse et Vie, F. Concaret. 06 82 90 00 73

Dimanche 02 octobre

Fête du Parc de Castillon

Organisé par la Ville, de 10h à 18h, Parc de Castillon. 05 59 64 49 37.

Voir page suivante.

Vide-grenier

À Jean-Jaurès, de 07h à 20h.

05 59 64 66 51

Jeudi 06 octobre

Repas dansant

Organisé par le Club des Aînés, de 10h30 à 19h, salle M. Thorez. 06 77 85 66 88

Vendredi 07 octobre

Portes ouvertes du Centre de Loisirs

De 17h30 à 19h30, salle N. Mandela. 06 71 74 42 98



Samedi 08 octobre

Rock'N'Skate

De 14h à 20h au Skatepark de la Baye. 05 59 64 49 59.

Voir page suivante.

Samedi 08 et dimanche 09 octobre

Repas concert

Avec France Cuba de 19h à 02h le samedi et de 12h à 15h le dimanche, salle N. Mandela. 05 59 55 08 70

Dimanche 09 octobre

Méchoui

Organisé par la SICSBT Chantadour de 12h à 19h, salle M. Thorez.

05 59 64 65 05

Vide-grenier

Organisé par le Vélo Club de Tarnos

de 06h à 20h, Parc de la Nature. 07 86 42 60 04

Mardi 11 octobre

Demi-heure musicale

Un rendez-vous récurrent le 2^e mardi de chaque mois à 18h30 à l'auditorium de l'école de musique.

05 59 64 49 40

Mercredi 12 octobre

Visite sur l'histoire de Tarnos

Avec Rencontre et Amitié, église des Forges. 05 59 74 51 21

CPIE - Les trésors des plages

Animée par SurfConseil. Lorsqu'on se balade sur la plage hors saison, on y trouve quantité de déchets naturels ou anthropiques. Mais qu'est-ce qu'il s'y cache réellement ? Du microscopique au géant, venez découvrir les trésors des plages.

- Rendez-vous à 14h à Tarnos à la plage du Métro

- Réservation obligatoire avant le 11 octobre

- Tarif : 3 € par personne, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans

Vendredi 14 et samedi 15 octobre

Les Asso' Solidaires

Organisé par la Ville et les associations, à partir de 20h le vendredi et 19h le samedi, salle

M. Thorez. 05 59 64 49 35.

Voir page suivante.

Dimanche 16 octobre

Vide-grenier

Organisé par l'école D. Poueymidou de 6h à 20h, Parc de la Nature.

06 22 90 62 76

Mardi 18 octobre

Assemblée générale sur la Politique Jeunesse

Organisé par la Ville à partir de 18h, Hôtel de Ville. 05 59 64 49 59.

Vois page 14-15

Vendredi 21 octobre

Concert LOCO ON STAGE

#4 : MARSHAL [Rock] + THE LOVE HANDLES [Rock]

Avec la Locomotive de 21h à 02h, salle M. Thorez. Gratuit.

Marshal c'est cinq musiciens expérimentés qui jouent des reprises variées, d'hier et d'aujourd'hui, très influencés Rock, allant de ZZ Top à Green Day, en passant par les Rolling Stones, AC/DC ou Muse.

The Love Handles c'est 3 gars et une

La **Locomotive**
Association Musiques Actuelles

drôle de dame réunis autour d'un projet simple : se faire plaisir et le faire partager ! Des reprises rock avec une pincée de punk et un soupçon de pop, le tout enrobé de bonne humeur.

Pour cette 4^{ème} édition, les adhérents de l'association s'empareront de la scène ! Les groupes se mêleront aux élèves de la Rockscool le temps de quelques morceaux.

06 23 42 59 74

Réception remise des médailles aux sportifs

Organisé par la Ville à partir de 18h30, Hôtel de Ville. 05 59 64 49 35

Concours de belote

Avec l'ATLB de 20h30 à 00h, salle J. Biarrotte. 06 08 92 88 49

Dimanche 23 octobre

Concert OSSO

Organisé par la Ville à partir de 17h, église des Forges. Tarif : 12 €, Tarifs réduit : 9 €, gratuit pour les moins de 12 ans. 05 59 64 49 40



Lundi 24 octobre

Exposition peinture et sculpture

Organisée par le Cercle des Marais jusqu'au 07 novembre, église des Forges. 06 18 82 58 23

Mercredi 26 octobre

CPIE - Paysages à la loupe et à la boussole

Animée par EcoGIS. Un point de vue idéal, du papier, des crayons, et une bonne dose de calme et d'observation vous feront regarder les Barthes de l'Adour d'une manière totalement différente. Atelier pour enfants (les enfants doivent être accompagnés).

- Rendez-vous à 14h au CPIE

- Réservation obligatoire avant le 25

octobre

- Tarif : 3 € par personne, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans

Du samedi 29 au dimanche 30 octobre

Exposition du club ornithologique

Salle J. Biarrotte et R. Delmas.
06 32 04 32 82

Vendredi 04 novembre

Soirée Halloween

Avec l'APE Tarnos Barthes de 20h à 01h, salle R. Delmas. 06 99 64 90 38



Samedi 05 novembre

Soirée dansante

Organisée par Handi Loisir de 19h à 02h, salle M. Thorez. 06 71 40 09 63
Fête de l'éco-habitat
Organisé par le CBE au pôle coopération. 05 59 64 44 54

Mardi 18 novembre

Demi-heure musicale

Un rendez-vous récurrent le 2e mardi de chaque mois à 18h30 à l'auditorium de l'école de musique. 05 59 64 49 40

Mercredi 09 novembre

CPIE - Rencontre mycologique : les dunes

Animée par la SOMYLA. Après une présentation des différents types de champignons, nous irons à leur recherche lors d'une sortie sur les dunes landaises.

- Rendez-vous à 13h45 à la plage des Casernes à Seignosse
- Réservation obligatoire avant le 8 novembre
- Tarif : 3 € par personne, gratuit pour

les adhérents et les moins de 18 ans

Vendredi 11 novembre

Cérémonie commémorative

Organisé par la Ville à 11h15, Hôtel de Ville. 05 59 64 49 35

Banquet annuel

Avec CELACT de 11h30 à 20h30, salle M. Thorez. 06 13 42 29 86

Du mardi 15 au jeudi 24 novembre

Exposition « Exil de la guerre »

Exposition sur la Guerre d'Espagne de 1936, organisé par la Ville à la Médiathèque Les Temps Modernes.

Vernissage le 15 novembre à 18h.

05 59 64 34 43

Voir page suivante.

Mercredi 16 novembre

Réception des médaillés du travail

Organisée par la Ville à partir de 18h30, Hôtel de Ville. 05 59 64 49 35

Jeudi 17 novembre

Conférence « La Guerre d'Espagne et ses conséquences dans le Sud-Aquitain »

Organisé par la Ville à 20h à la Médiathèque Les Temps Modernes.

05 59 64 34 43

Voir page suivante.

Samedi 19 novembre

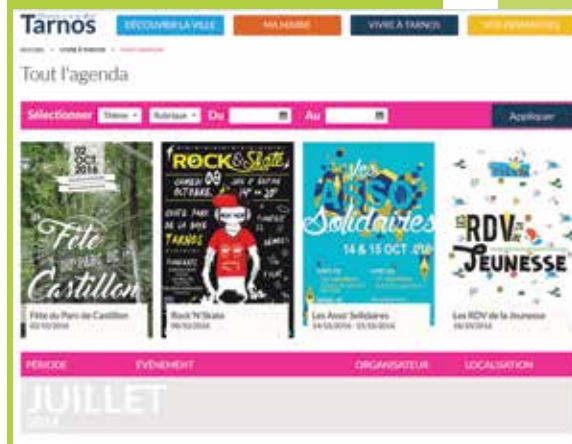
CPIE - Atelier de fabrication de savons artisanal

Animé par la savonnerie Les 100 ciels. Lors de cet atelier, venez découvrir comment fabriquer ses savons à partir de produits 100% naturels et le plus souvent locaux.

- Rendez-vous à 14h au CPIE
- Réservation obligatoire avant le 18 novembre
- Tarif : 5 € par personne, gratuit pour les adhérents et les moins de 18 ans

AGENDA NUMÉRIQUE

Prenez de nouvelles habitudes !
Actualisé par la Ville et les associations, retrouvez l'agenda en ligne sur le nouveau site de la Ville !



LE GUIDE CULTUREL 2016-2017 EST SORTI !

Retrouvez-le notamment à l'Hôtel de Ville (papier) et sur ville-tarnos.fr (numérique).



1936-2016- Mémoire(s) de la Guerre d'Espagne



Le 18 juillet 1936, la guerre d'Espagne éclate. Durant près de trois ans, le peuple espagnol se trouve divisé : d'un côté, les nationalistes, dirigés par le général Franco, de l'autre les Républicains. Souvent considérée comme un prélude à la Seconde Guerre mondiale, l'Espagne devient aussi le terrain de confrontations internationales.

Dès le début du conflit, des réfugiés espagnols gagnent la France. Au gré de l'évolution de la situation militaire, le gouvernement français doit faire face à une succession de flux migratoires : près de 500 000 personnes passent ainsi les Pyrénées pour trouver refuge sur le sol français. Ce grand exode est aussi connu sous le nom de Retirada.

Du 15 novembre au 03 décembre, la ville de Tarnos organise plusieurs rendez-vous afin de commémorer les 80 ans de la Guerre d'Espagne. Cette manifestation permettra de ramener à la mémoire les conditions d'arrivée et de séjour des réfugiés espagnols dans le sud des Landes, et plus particulièrement à Tarnos (dont de nombreux habitants sont les descendants), mais aussi l'engagement et la lutte des Républicains espagnols contre le franquisme.

Au cœur de cet événement :

- Exposition « L'Exil et la Guerre »

Présente des documents d'archives d'origine publique et privée ; consacrée à l'accueil des réfugiés espagnols dans les Landes et à Tarnos en 1939, elle retrace également le parcours de Guérilleros.

Du 15/11 au 03/12, médiathèque « Les Temps Modernes ».

Visites commentées le 15/11 à 18h et le 26/11 à 17h.

- Conférence « La Guerre d'Espagne et ses conséquences dans le Sud Aquitain »

Une conférence de Jean Ortiz (UPPA, auteur notamment de « Espagne, la République est de retour : de 1931 à nos jours » (éd. Atlantica) et Alain Pécastaing (Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès, auteur de « Les étrangers aux XIX^e et XX^e siècles : une histoire landaise » (éd. L'Atelier des brisants)

Jeudi 17/11 à 20h, médiathèque « Les Temps Modernes ».

- Pièce de théâtre : « Une nuit de Grenade »

Interprétée par le Théâtre Label Etoile.

Dimanche 20/11 à 17h salle Maurice Thorez.

- Film documentaire « Un exil espagnol »

D'Anna Feillou (2007, 53 mn) relatant le parcours de deux membres de la CNT anarchiste, contraints

à un exil en France qu'ils pensaient provisoire après la victoire de Franco, mais qui ne sont pourtant pas rentrés en Espagne après sa mort en 1975. Projection suivie d'un débat en présence de la réalisatrice.

Jeudi 24/11 à 20h, médiathèque « Les Temps Modernes ».

- Conférence « Federico Garcia Lorca »

Une conférence-lecture de Pantxika Cazaux-Munoz (Lycée Cassin, Bayonne) sur la vie, l'œuvre et les engagements du poète et dramaturge assassiné en août 1936 par les franquistes.

Jeudi 01/12 à 20h, médiathèque « Les Temps Modernes ».



Affiche « no pasarán ! » révolution espagnole

Fête du Parc de Castillon



Programmation

- 10h - 12h : Tournis de Disc-golf
- 12h - 14h : Pique-Nique au parc
- 14h - 17h30 : Animations sportives, culturelles et musicales :
 - Sculpture sur bois,
 - Coin repos et lecture avec la Médiathèque « Les Temps Modernes »,
 - Initiation à la pêche avec les Pescadous du lac,
 - Démonstration de danse contemporaine avec Horizon Danse,

- Concert de l'école municipale de musique (guitares, cuivres et percussions).
- Animations sportives en libre accès (sarbacane, disc-golf, moly, etc.)

Si le terrain est mouillé, prévoir des bottes.
ANNULÉ EN CAS DE PLUIE.

Entrée libre
Renseignements : 05 59 64 49 37

Rock'n'Skate



Programmation

- 14h00 - 14h45 : Contest mixte (- de 16ans)
- 14h45 - 15h30 : CONCERT
- 15h30 - 16h15 : Contest mixte (+ de 16 ans)
- 16h15 - 16h45 : Démo hip hop
- 17h00 - 17h30 : Finale Contest
- 17h30 - 18h00 : Démo CASH TRIX
- 18h00 - 19h00 : Concert de fin de journée
- 19h00 - 19h30 : Remise des lots suivi d'un apéritif.

Toute l'après-midi, accès gratuit aux animations :

- Gyropodes (transporteur personnel)
- Initiation graf
- Initiation skate
- bubble foot
- stand NOSTAR
- Restauration
- Initiation hip hop
- slackline (funambulisme)
- expo photo

Entrée libre
Renseignements : 05 59 64 49 59

Les Asso'Solidaires



Programmation

- 14 OCTOBRE** : Concert de musiques actuelles à la salle Maurice Thorez à partir de 20h.
- 15 OCTOBRE** : Spectacle proposé par les associations locales suivi d'une soirée dansante, à partir de 19h à la salle Maurice Thorez.

Entrée : 5 €. Restauration sur place.
Renseignements : 05 59 64 49 35